

Rédaction : Nicolas Brucker (bulletin@sfeds.fr)

- Assemblée générale, p. 1
- Annonces, p. 2
- Vie de la Société, p. 3
- Comptes rendus, p. 7
- Programme de colloque, p. 23
- Appels à contribution, p. 24
- *In memoriam*, p. 30
- Cotisation et abonnement, p. 31
- Adresses utiles, p. 32

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SFEDS
Samedi 31 janvier 2026 à 10h30

Auditorium du Château de Versailles, CRCV, Grand Commun
1 rue de l'Indépendance américaine, Versailles (78)

Accès : RER C - station Versailles-Château - Rive gauche / Transilien Ligne L (depuis Saint-Lazare) - station Versailles Rive droite (15 à 20 minutes de marche) / Transilien Ligne N ou U (depuis Montparnasse) - station Versailles Chantiers (15 à 20 minutes de marche).

L'accès à l'auditorium se fait par la cour du château, à gauche des grilles fermant l'accès à la cour de marbre (plan <https://chateauversailles-recherche.fr/article912.html>).

10h30-12h30 : Assemblée générale

13h00 : Déjeuner en commun

15h00 : Conférence de Delphine Desbourdes (chargée de recherche au Centre de recherche du château de Versailles) : « Lumières françaises. De la cour de Versailles à Agen » (en lien avec l'exposition dans l'église des Jacobins d'Agen, du 5 décembre 2025 au 8 mars 2026).

Le déjeuner aura lieu au restaurant « Chapeau 1874 », 7 rue Hoche, Versailles.

Le règlement se fera sur place auprès de la trésorière, Hélène Cussac (merci de prévoir un chèque ou du liquide). Le menu unique proposé (dos de lieu, sauce citron, légumes du marché ; crumble aux pommes à la crème vanillée ; un verre de vin) se monte à 29 euros. Le café sera offert par la SFEDS.

Les sociétaires qui souhaitent participer au déjeuner pris en commun sont priés de s'inscrire auprès de Françoise Le Borgne (francoise.le_borgne@uca.fr) dès que possible et impérativement avant le 23 janvier. En cas de désistement après cette date, les repas nous seront facturés.

• Revue *Lumières*

La revue *Lumières*, avec le parrainage de la SFEDS, lance un appel à contributions pour ses parties Varia et Recensions.

La revue *Lumières*, qui en est à son 45^e numéro, est une revue semestrielle et pluridisciplinaire (Histoire. Littératures. Philosophie) sur les Lumières du 18^e siècle, ses enjeux et ses héritages jusqu'à nos jours. Elle comporte un Dossier thématique, une partie Forum, plus souple, destinée aux discussions, controverses, points de vue particuliers, une partie Varia qui accueille toute contribution entrant dans le champ des Lumières ou de leur réception, enfin une partie Recensions.

Elle est publiée par les Presses universitaires de Bordeaux (<http://www.pub-editions.fr/index.php/revues/lumieres.html>), sous les deux formats papier et numérique, en accès libre sur CAIRN (<https://shs.cairn.info/revue-lumieres?lang=fr>).

Les propositions d'articles pour la partie Varia et les recensions sont examinées au fil de l'eau et à envoyer tout au long de l'année à :

Tristan Coignard : tristan.coignard@u-bordeaux-montaigne.fr

Aurélia Gaillard : aurelia.gaillard@u-bordeaux-montaigne.fr

• Séminaire Marivaux

Les séances ont lieu de 16h30 à 18h30 en visio.

18 février 2026 : Ioana Galleron (Sorbonne Nouvelle) : Présentation des *Comptes de Thalie*.

Doriane Dupau (Sorbonne Nouvelle) : « Peut-on mettre une femme entre le oui et le non ? Quelle brusque alternative ! » : dire le consentement au XVIII^e siècle.

18 mars 2026 : Marion Danlos (chercheuse indépendante) : L'activité de Marivaux à la Comédie-Italienne à travers ses registres de comptes (1717-1788).

Monica Pavesio (Università degli Studi di Torino) : Marivaux sur les scènes italiennes : traductions et représentations

20 mai 2026 : Catherine Ramond (Université Bordeaux-Montaigne) : Marivaux inclassable ?

Izabella Zatorska (Université de Varsovie) : Spectateur Indigent Philosophe, trois figures du Marivaux moraliste chrétien.

10 juin 2026 : Sarah Benharrech (CY Cergy Paris Université) : Marivaux au prisme de l'écocritique.

Christelle Bahier-Porte (Université Jean Monnet Saint-Étienne) : Sur *La Voiture embourbée*.

Pour plus d'informations, contacter Élodie Ripoll (ripoll@uni-trier.de) ou Clémence Aznavour (clemence.aznavour@gmail.com).

• Conseil d'administration du 7 novembre 2025

Présents :

Sophie Audidière, Tristan Coignard, Hélène Cussac, Floriane Daguisé, Guillaume Faroult, Nathalie Ferrand, Aurélia Gaillard, Marilina Gianico, Caroline Jacot Grapa, Catherine Lanoë, Françoise Le Borgne, Hans-Jürgen Lüsebrink, Laurence Macé, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Christophe Martin, Pierre-François Moreau, Éric Négrel, Jennifer Ruimi, Emmanuelle Sempère, Catriona Seth, Laurence Vanoffen.

Excusés :

Sylviane Albertan-Coppola (procuration à Hélène Cussac) ; Lise Andries ; Nicolas Brucker (procuration à Hélène Cussac) ; Deborah Cohen ; Nicolas Fréry (procuration à Floriane Daguisé) ; Stéphanie Gehanne-Gavoty (procuration à Floriane Daguisé) ; Marilina Gianico (procuration à Françoise Le Borgne) ; Gilles Montègre (procuration à Aurélia Gaillard) ; Pierre-François Moreau pour le début de la réunion (procuration à Sophie Audidière) ; Élise Pavy ; Bénédicte Péralez-Peslier (procuration à Éric Négrel) ; Bénédicte Prot ; Alain Sandrier ; Mélanie Traversier (procuration à Catherine Lanoë) ; Pierre Wachenheim (procuration à Sophie Audidière).

Le CA s'ouvre à 17h00 à la Maison de la recherche de Sorbonne Université (28 rue Serpente, salle D 323).

1. Point financier

Hélène Cussac commente brièvement le document de synthèse transmis en amont du Conseil d'Administration. Elle rappelle que l'avoir total de la SFEDS est de 188.632,02 €. Les dépenses entre le 1^{er} janvier et le 15 octobre s'élèvent à 39.885,56 € et les recettes à 35.313,80 €. Celles-ci englobent, outre les cotisations et quelques ventes directes de la revue et de livres de la collection, les versements annuels de Vrin, de Cairn et du CNL. Elle précise qu'il n'y aura plus de recettes importantes au dernier trimestre et que le budget ne sera pas équilibré cette année (actuellement l'écart, négatif, est de -4.571,76 €), ce qui en soi n'est pas très grave au regard des réserves et des objectifs de la Société. Des subventions déjà votées n'ont pas encore été demandées/versées ; leur montant s'élève à 2.100 €.

Hélène Cussac explique que Marilina Gianico a effectué une centaine de rappels de cotisation au mois d'août avec de bons retours.

Concernant la revue, la trésorière précise qu'elle a transmis le 10 juin le listing des membres à jour (367) pour l'envoi du numéro 57. Par ailleurs, 44 membres ont reçu, à leur demande, ce numéro sous forme électronique. Un réassort a été effectué en septembre pour 44 sociétaires ; d'autres exemplaires sont envoyés au fur et à mesure des régularisations. Les éditions Vrin s'occupent des abonnements institutionnels et ont fait expédier une centaine d'exemplaires. Deux d'entre eux ont été retournés à l'imprimeur ; les membres concernés ont été prévenus.

2. Revue *Dix-Huitième Siècle*

• Direction de la revue

Christophe Martin rappelle que le CA de juin n'avait pas permis de trouver une solution pérenne concernant la direction de la revue mais que l'été a été fructueux à cet égard.

Emmanuelle Sempère explique qu'elle a beaucoup échangé avec Florence Magnot durant l'été et proposé au comité de direction une nouvelle répartition des tâches en ce qui concerne la direction de la revue. Elle présente l'organigramme suivant :

Direction :

- Directrice de publication : Emmanuelle Sempère
- Rédactrice en chef : Florence Magnot

Responsabilité des rubriques :

- Responsable des Varia : Aurélia Gaillard
- Notes de lecture : Philippe Rabaté et Luciano Piffanelli

Fonctions particulières :

- Suivi financier : Luciano Piffanelli
- Communication : Sophie Marchand et Flávio Borda D'Agua
- Traductions : Aurora García-Martinez et Philippe Rabaté (espagnol) et

Laurent Chatel (anglais)

- Secrétaire de rédaction numérique : Élodie Ripoll (vérification fichiers de mise en ligne CAIRN)

- Expertise image : Marianne Charrier-Vozel

E. Sempère précise que cette proposition de direction est conditionnée au maintien, dans l'immédiat, d'une publication annuelle et non semestrielle, la reprise et la transformation de la revue apparaissant difficiles à gérer conjointement. Un bilan sera présenté dans un an.

Par ailleurs, E. Sempère explique qu'une rencontre annuelle du comité de rédaction sera organisée en amont du CA du mois de janvier, veille de l'AG, de 13h à 16h.

Françoise Le Borgne demande quel calendrier est prévu pour les prochains numéros suite au renoncement à la semestrialisation de la revue.

E. Sempère répond qu'il y a deux façons de réguler ce calendrier, compte tenu du fait que deux numéros avaient été retenus pour 2027 : soit l'année prochaine sera une année blanche, soit ce sera l'occasion de choisir les projets trois ans avant la publication ou au moins de laisser un temps supplémentaire pour s'impliquer dans les numéros.

Sophie Audidière rappelle que les porteurs de numéros sont prévenus deux années avant la publication et qu'une année supplémentaire ne paraît pas indispensable.

E. Sempère estime qu'une marge supplémentaire ne serait pas inutile.

Christophe Martin propose que le calendrier soit adapté et décalé.

Catrina Seth pose la question de la publication des prochains articles de Varia.

Aurélia Gaillard indique que les varia sont une rubrique indépendante des numéros du point de vue des calendriers.

L'organigramme proposé par E. Sempère est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

E. Sempère rappelle que la revue est en *open access* depuis un an et que les retombées financières seront évaluées dans les mois qui viennent. La dotation du ministère pour combler le manque à gagner dans le cadre du programme S2O (Subscribe to Open) qui encourage les revues accessibles en lignes à renoncer à leur barrière mobile est de 1.046, 20 euros.

3. Collection « Dix-huitième siècle »

Hélène Cussac présente un nouveau projet de publication proposé par Jean-Jacques Tatin-Gourier : il s'agit de trois réécritures du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais durant la période révolutionnaire : *Les Fous de Séville* (1790) comédie-pamphlet de Paul de Montreuil, *Figaro de retour à Paris* (an III) de Hyacinthe Dorvo et *Les Deux Figaros* (an IV) du citoyen Martelly.

Concernant les autres projets en cours, Hélène Cussac explique que le tapuscrit des écrits de Théroigne de Méricourt est annoncé pour l'année prochaine.

4. Site internet et réseau Bluesky

Éric Négrel rappelle que pour l'instant c'est Bénédicte Péralez-Peslier qui s'occupe du site et que lui-même reprendra la main en janvier. Il évoque la possibilité d'une co-gestion du site sur toute l'année.

Le webmestre explique que les propositions de modifications faites en juin n'ont pas encore été intégrées mais elles le seront pour le mois de janvier. Des tableaux ont été choisis pour le site ; ils seront proposés lors de l'AG de janvier.

Concernant le compte Bluesky de la Société, Éric Négrel précise qu'il est ouvert mais non alimenté sinon par les annonces publiées sur le site.

Le CA estime que cela convient très bien.

5. Liste de diffusion du réseau jeunes chercheurs et chercheuses de la SFEDS

Christophe Martin explique qu'un message a été envoyé à tous les membres de la SFEDS pour que les jeunes chercheurs et chercheuses de la SFEDS puissent se constituer en réseau, à l'initiative de Marine Bastide De Sousa.

Sophie Audidière précise que les jeunes chercheurs et chercheuses se réuniront en ligne le 8 novembre à cette fin.

6. Journée d'étude en hommage à Jean Ehrard

Christophe Martin rappelle que le CA de juin avait approuvé le principe d'une journée d'étude en hommage à Jean Ehrard, l'un des fondateurs de la Société et son ancien Président. Cette journée, co-organisée par Françoise Le Borgne et lui-même, aura lieu le samedi 28 mars 2026 dans la salle de la Fresque de la Sorbonne avec la participation de Catherine Volpilhac-Augier (ENS Lyon, présidente de la Société Montesquieu), Lorenzo Bianchi (Université de Naples), Rolando Minuti (Université de Florence), Philippe Bourdin (Université Clermont Auvergne), Claudine Cohen (EHESS), Michel Delon (Sorbonne Université), François Rosset (Université de Lausanne) et Philip Stewart (Université Duke, USA).

7. Modalités des demandes de parrainage et soutien financier

Hélène Cussac rappelle que la SFEDS reçoit de plus en plus de demandes de subvention, parfois de façon très tardive, ce qui est extrêmement embarrassant. Elle propose que les conditions d'attribution des subventions suivantes soient validées et largement diffusées :

La SFEDS a vocation à soutenir la recherche dix-huitiémiste.

En ce sens, dans la mesure de ses moyens, elle accorde des subventions à des événements scientifiques, sous certaines conditions.

Les membres à jour de cotisation peuvent demander une subvention pour des manifestations scientifiques portant en tout ou en partie sur le dix-huitième siècle en envoyant une demande aux responsables de la trésorerie (tresor@sfeds.fr et sfeds.tresorerie.adj@gmail.com).

Toutes les demandes de financement sont discutées et votées par le Conseil d'administration, qui se réunit en janvier, juin et octobre. Il est donc nécessaire d'envoyer la demande en temps utile pour qu'elle soit examinée. Il est fortement recommandé de le faire au moins six mois avant la manifestation scientifique concernée.

Il est aussi indispensable de :

- fournir un argumentaire et un budget prévisionnel équilibré ;
- indiquer le montant demandé à la SFEDS dans le budget prévisionnel ;
- avoir publié l'appel à communication (si colloque ou journée d'étude) sur le site de la SFEDS (<https://sfeds.fr/appels/>) ou dans le *Bulletin* trimestriel (bulletin@sfeds.fr) ;
- s'engager à faire apparaître le logo de la société sur les programmes et les affiches de la manifestation ;

- fournir un compte rendu de cette dernière pour publication dans le *Bulletin* trimestriel (entre 6.000 et 10.000 signes). De préférence, ce dernier ne sera pas rédigé par les organisateurs de la manifestation.

Le montant du financement est décidé *in fine* par le CA.

Le CA approuve ce texte, qui sera mis en ligne sur le site.

8. Demandes de parrainage et de soutien aux colloques ou journées d'études

Hélène Cussac présente les demandes reçues :

Demande (arrivée en juillet sans les documents, puis le 6 octobre avec les documents définitifs) d'Anna Eleanor Signorini qui organise le colloque « Vico, l'Antiquité et les arts visuels » à Besançon les 3 et 4 novembre (17 intervenants). Demande : 500 €. La collègue a adhéré à la Société.

Accordée.

Demande (arrivée le 3 septembre) de 500 € de trois doctorants de l'ENS de Lyon (Pierre Brouillet, Maxime Ilou, Andrea Leonardi) pour les « Doctoriales internationales d'études malebranchistes ». Manifestation les 30 et 31 octobre 2025. Ils auront mis le logo de la SFEDS sur leurs programmes et affiches au moins en soutien moral et scientifique. Aucun n'était membre de la SFEDS mais Maxime Ilou s'est engagé à adhérer.

Accordée.

Demande (arrivée mi-septembre) de Sophie Audidière pour le colloque « Monde moderne, mondes alternatifs. Sources et prolongements du dix-huitième siècle », qu'elle a co-organisé avec Colas Duflo et qui a eu lieu à Ottawa du 15 au 17 octobre. Demande de 500 €.

Accordée.

Hélène Cussac fait remarquer que ces demandes de subvention post événement posent des difficultés en termes de gestion ; elles restent toutefois légales « dès lors que les conditions vérifiées au besoin par le juge administratif sont remplies ».

Demande de Stéphanie Loubère qui co-organise (avec Margaux Caquant et François Jacob) le colloque « Quand le Français ne rit pas, il faut toujours qu'il chante » (L. S. Mercier, *Tableau de Paris*). Formes, fonctions et circulation de la chanson en France (1700-1830) », à Orléans les 5 et 6 juin 2026. S. Loubère et F. Jacob sont membres de la SFEDS. L'appel est passé dans le *Bulletin*. Demande de 500 €.

Accordée.

Demande de Magali Fourgnaud qui co-organise (avec Guilhem Armand) la journée d'étude « Littérature, arts et savoirs à l'époque moderne : autour des travaux d'Aurélia Gaillard », laquelle aura lieu le 13 mars à Bordeaux. Tous deux sont membres de la SfedS. Demande de 300 €.

Accordée.

De Nicolas Fréry qui co-organise (avec Benjamin Bokobza, Damien Fortin, Charles-Olivier Stiker-Métral) le colloque « Les *Caractères* de La Bruyère au XVIII^e siècle ». Celui-ci aura lieu les 5 et 6 mars 2026 à la Sorbonne. L'appel a été diffusé. N. Fréry est membre du CA. Demande : 500 €.

Accordée.

De Nicolas Brucker qui organise avec Marilina Gianico le colloque « Littérature ou histoire : formes des récits et usages du passé en France et en Pologne, du XVIII^e siècle à nos jours », lequel aura lieu du 17 au 20 mars à Nancy (une journée) et à Paris. L'appel a été diffusé. Demande : 500 €.

Accordée.

De Mélanie Traversier et Catherine Lanoë, pour un colloque d'Hommage à Daniel Roche : « Les chemins de Daniel Roche. Vies matérielles et vies de l'esprit », qui se tiendra du 27 au 29 novembre 2025 à Paris (IMI-UTC) : 500 € demandés.

Accordée avec une voix contre.

De Tristan Coignard, pour le colloque « Résonances de 1776 : réception, réécriture et réappropriation transatlantiques de la Révolution américaine. Grande-Bretagne, France, Allemagne, 1776-1876 », qui aura lieu du 1^{er} au 3 octobre 2026 à l'Université Bordeaux Montaigne : 500 € demandés.

Accordée.

Journée d'étude en hommage à Jean Ehrard, dont la SFEDS est organisatrice. Demande de 1.000 euros.

Accordée.

Hélène Cussac préconise de privilégier autant que possible, le règlement de factures (aux dates du colloque) par la SFEDS. Les conventions, fastidieuses à établir, sont à éviter ; il est tout à fait possible de rembourser directement une facture du colloque.

9. Questions diverses

• Prix 18^e siècle

Caroline Jacot Grapa annonce que le comité a reçu 19 mémoires, en majorité des travaux d'historiens.

• Assemblée générale

Christophe Martin indique que l'Assemblée générale aura lieu le samedi 31 janvier mais que le lieu n'en est pas encore arrêté.

• Date de remise des comptes rendus pour la revue

Elle est fixée au 15 janvier.

La séance est levée à 19h00.

Comptes rendus

• Séminaire Marivaux (2024-2025)

Après une première année riche en échanges, le séminaire Marivaux a continué de réunir virtuellement la communauté scientifique autour des créations et travaux actuels associant doctorants, jeunes docteurs et chercheurs confirmés.

La rencontre avec Galin Stoev (Théâtre de la Cité – Centre Dramatique National Toulouse Occitanie), le 12 février 2025, a constitué un des grands moments de cette saison. Lors d'un entretien mené par Anne Pochard (Université d'Orléans), le metteur en scène est revenu sur son parcours, sa découverte de Marivaux et ses choix de mise en scène, diffusés aujourd'hui par la société de production La Compagnie des Indes.

Cette deuxième saison du séminaire a également été l'occasion de présenter divers travaux achevés ou en cours de réalisation qui témoignent de la dynamique de la recherche marivaudienne.

Frank Salaün a ouvert la saison le 16 octobre 2024 en revenant sur sa biographie de Marivaux (*Marivaux*, Gallimard, coll. « Folio Biographies », 2021), tandis qu'Henri Portal a présenté une partie de ses travaux de thèse (« Traces et usages du malebranchisme dans le roman français des Lumières (1712-1797) »). Développant notamment l'idée que Marivaux est tout à la fois un lecteur et un critique de Malebranche, Henri Portal a exposé le passage d'une métaphysique malebranchienne à

une anthropologie marivaudienne. Sa thèse a depuis été publiée aux Classiques Garnier sous le même titre (2025).

Pendant la séance du 13 novembre 2024, Cécile Meunier (Sorbonne Université) a partagé ses recherches doctorales qui portent sur « les spectateurs du « fond de l'âme » ou l'art de lire dans l'esprit des gens ». Son intervention a été l'occasion de présenter ses analyses sur l'identification de la figure du déchiffreur dans les journaux, romans et pièces de théâtre de Marivaux. Laith Ibrahim (Muthah University) a exposé ses recherches sur Marivaux empiriste et la fiction comme expérience de pensée en revenant sur les nombreux liens entre Marivaux et la philosophie de Locke.

Le 11 décembre, Laurence Sieuzac a exploré les spécificités de la coquette marivaudienne dans le contexte de son ouvrage *La Coquette. Naissance et fortune d'un type sociolittéraire (XVII^e-XVIII^e siècles)*, publié aux Classiques Garnier en 2024. Cette présentation a été enrichie par une réflexion sur les femmes dans l'œuvre de Marivaux menée par Jacques Guilhembet (Sorbonne Université).

La traditionnelle séance consacrée au rayonnement international de Marivaux a mis à l'honneur l'Espagne et le Maroc. Lors de la séance du 15 janvier 2025, Lydia Vázquez (Université du Pays Basque) a abordé les traductions, les mises en scène et les problématiques de la création théâtrale espagnole (langues, financement). Omar Fertat (Bordeaux-Montaigne) a présenté la scène théâtrale marocaine, longtemps marquée par des logiques d'adaptation, avant d'envisager le cas de la marocanisation du *Jeu de l'amour et du hasard* par Tayeb Saddiki (1939-2016), pionnier du théâtre marocain, à la fois dramaturge, metteur en scène et comédien.

Comme l'année précédente, une séance en présentiel a pu être organisée le 12 mars 2025 grâce au soutien de l'université Rennes 2. Stéphane Pouyau (Université de Rouen) a partagé ses réflexions sur les œuvres de jeunesse de Marivaux auxquelles elle avait consacré une partie de sa thèse (« Parodie et création romanesque dans les littératures européennes (Antiquité-18^e siècle) : essai de poétique historique »). C'est à cette même occasion que le riche volume *Tomber en amour. Enquêtes sur la naissance du sentiment au 18^e siècle* a été présenté par Élodie Ripoll (Université de Trèves), qu'elle a codirigé avec Catherine Gallouët (Hobart and William Smith Colleges).

Lors de la séance du 16 avril, Nicolas Fréry (Université Gustave Eiffel) a présenté son travail d'édition des deux *Surprises de l'amour* (publiées en 2025 chez GF Flammarion). Lola Marcault (Université Paris Cité) a exploré le thème du vieillissement féminin au théâtre – bien que Marivaux occupe une place réduite dans son corpus, ses réflexions ont montré les bénéfices heuristiques de la notion de « genre » ainsi que la nécessité de recourir à une approche intersectionnelle, en d'autres termes, d'articuler le genre à la condition et à l'âge.

Comme lors de la première saison, loin de se limiter à l'œuvre de Marivaux, certaines interventions ont abordé des points précis en comparaison avec d'autres auteurs : Erik Stout (Université de Montréal) s'est intéressé au voyage parisien chez Marivaux et Prévost. Alex Bellemare (Université de Montréal) a exploré les liens entre *Le Paysan parvenu* et *Le Paysan pervers* de Rétif de la Bretonne (séance du 14 mai).

Sauf souhait contraire des intervenants, les séances sont disponibles à l'écoute sur le site du séminaire : <https://marivaux.hypotheses.org/>

Élodie RIPOLL
Université de Trèves

• **Rétif de la Bretonne, George Sand et l'écriture du monde paysan.** Colloque international organisé par Pascale Auraix-Jonchière et Françoise Le Borgne (Université Clermont Auvergne). Clermont-Ferrand, 17-18 septembre 2025.

Ce colloque visait à préciser la spécificité de l'écriture du monde paysan chez deux auteurs qui ont été parmi les tout premiers à revendiquer la dignité littéraire de ce sujet. En effet, tout en s'inscrivant dans une tradition pastorale encore très prisée aux 18^e et 19^e siècles, Rétif et Sand choisissent de placer au cœur de leurs récits respectifs de vrais paysans, dont la représentation se nourrit de leur expérience personnelle. Les implications d'un tel choix sont multiples : esthétiques (comment faire entendre la langue paysanne ?), ethnographiques (comment conserver la mémoire de traditions rurales en train de disparaître ?), anthropologiques (le paysan est-il un homme naturel ?), sociales (comment rendre compte de la complexité d'une réalité sociale peu connue des lecteurs urbains ?) et politiques (comment valoriser l'utilité de cette partie de la nation, la plus importante numériquement ?). Mais ce questionnement n'est possible que dans un contexte favorable – agromanie et mouvement de retour des nobles à la terre à la fin de l'Ancien Régime et révolution de 1848 – qui questionne le projet littéraire des deux auteurs et la fonction dévolue à leurs représentations de la vie rurale.

Les dix communications proposées durant le colloque ont permis de mieux cerner ces projets à la faveur d'études abordant conjointement ou séparément les œuvres rustiques de Rétif et de Sand. Quatre axes ont été successivement envisagés : les « approches génériques de l'écriture du monde paysan », les liens entre « culture paysanne et écriture littéraire », l'interaction entre « anthropologie et poétique » dans la représentation des mœurs paysannes et les « dynamiques sociales, politiques et écologiques » du monde paysan.

La communication d'Atsuo Morimoto (Université de Kyoto) intitulée « Du roman-mémoires à la fiction épistolaire : la particularité du *Paysan pervers* de Rétif de La Bretonne dans l'histoire du genre "paysan" » a permis de replacer le roman qui, en 1775, valut à Rétif sa célébrité dans une tradition qui remonte au *Paysan parvenu* (1734-1735) de Marivaux et se poursuit avec *La Paysanne parvenue* (1735-1737) de Mouhy, *Le Paysan gentilhomme* (1737) de Catalde, *Jeannette seconde ou La Nouvelle paysanne parvenue* (1744) de Gaillard de La Bataille et *L'Illustre paysan, ou Mémoires et aventures de Daniel Moginié* (1754) de Maubert de Gouvest. Tous ces romans sont des romans-mémoires, centrés sur le récit de l'ascension sociale de paysans que leurs éminentes qualités (intelligence, courage, vertu, beauté) rendent dignes de sortir de leur milieu pour intégrer la noblesse. Par rapport à ce schéma, qui ne valorise en rien le monde paysan, Rétif induit une rupture grâce à une narration épistolaire qui dispense le protagoniste de justifier son ascension sociale et ouvre la voie à une représentation plus problématique du héros-paysan.

S'intéressant à l'« Image de la paysannerie à travers sa langue chez Rétif de la Bretonne », Hélène Cussac (Université de Toulouse) a également fait valoir la rupture qu'induit l'œuvre de Rétif à l'égard d'une tradition littéraire qui appréhende le paysan à travers un parler poissard stéréotypé. Amoureux des mots et passionné par la voix, Rétif s'intéresse à la spécificité du patois des villages bourguignons, à leur prononciation spécifique et aux facteurs qui expliquent leur différenciation. En transcrivant dans ses œuvres d'inspiration autobiographique de nombreux exemples du parler de sa jeunesse, il entend lutter contre le mépris de ses contemporains pour la culture paysanne et contribuer à la sauvegarde d'une langue que la volonté d'unification linguistique contemporaine voue à la disparition.

Keiko Tsujikawa (Université Shirayuri, Tokyo) s'est pour sa part intéressée à l'influence de l'almanach – genre caractéristique de la culture populaire, largement diffusé dans les campagnes par le biais des colporteurs – sur Rétif, George Sand et Gérard de Nerval. Pour ce qui est de Rétif, elle a proposé de mettre en regard le modèle de l'almanach et la prégnance de la forme calendaire dans son œuvre.

Yuki Ishida (Université de Kobé) a proposé une communication sur « La conjugalité idéale réalisée dans et par le monde paysan chez Rétif et Sand ». Il a ainsi analysé le modèle conjugal vanté dans *La Vie de mon père* de Rétif. À travers l'éloge du couple formé par son père et sa mère, Rétif valorise un modèle patriarcal et biblique qu'il cherchera dans toute son œuvre à présenter comme naturel.

La dernière communication consacrée à l'étude de l'œuvre de Rétif était celle de Françoise Le Borgne. Elle portait sur « Le sauvage et le paysan dans l'œuvre de Rétif de la Bretonne ». Cette identification du paysan au sauvage prend des formes multiples et apparemment hétérogènes : elle est liée à la construction de l'identité personnelle de Rétif, qui se rêve en petit sauvage bourguignon, et elle s'avère porteuse de sèmes tantôt négatifs – lorsqu'elle vient figurer la déshumanisation du paysan perversi –, tantôt positifs – lorsqu'elle évoque l'harmonie de la communauté des Othomacos. Mais en réalité ces trois facettes s'avèrent étroitement imbriquées et la référence au sauvage possède toujours la même fonction : arracher l'évocation du monde paysan à la contingence et à l'insignifiance pour la faire accéder à une forme de dignité philosophique. La métamorphose de Nicolas en « être naturel » en fait un objet digne d'étude et sa sauvagerie, indice d'une socialisation imparfaite, annonce son ensauvagement futur et sa rédemption possible en tant que fondateur d'une communauté parfaite. La référence sauvage apparaît donc comme l'indice d'une approche anthropologique du monde paysan, lequel ne peut s'imposer sur la scène de l'écriture en dehors de cette perspective qui le légitime et légitime Rétif. Le masque du sauvage permet au paysan d'être autre chose qu'un paysan et d'accéder enfin au statut d'être humain.

Les études consacrées à l'œuvre de George Sand ont confirmé par contraste la difficulté, pour Rétif, de valoriser le monde paysan en dehors des médiations pastorales, bibliques et philosophiques encore incontournables au 18^e siècle.

Françoise LE BORGNE

• **Centre(s), marges, relégation aux XVII^e et XVIII^e siècles dans les îles britanniques, en Amérique du Nord et en France.** 17^e Journées Doctorants et Jeunes Chercheurs de la SEAA 17-18 et de la SFEDS, avec le soutien de la Société d'Étude du XVII^e Siècle, en partenariat et avec l'appui de l'Équipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires Culturelles (ERAC), du Centre d'Études et de Recherche Éditer/Interpréter (CÉRÉdI), et du Groupe de Recherche d'Histoire (GRHis). Rouen, 25-26 septembre 2025.

Les 17^e et 18^e siècles se cherchent des repères épistémologiques en retraçant leurs contours : contours géographiques, contours du savoir, contours politiques. À chaque fois, c'est la fragile frontière entre soi et l'autre qui se voit renégociée, souvent au prix d'une relégation par une vision centrale de toutes les figures de marginalité. Le passage au pluriel de la notion de centre dans le titre des journées vise à remettre intrinsèquement en cause cette position centrale du centre supposé : que reste-t-il de l'idée de centre sans celle d'unicité ? Les marges ne seraient-elles pas, dans cette vision plurielle, une multitude de nouveaux centres – des points de décentrement ? La pluralité

permet de dépasser la dualité entre centre et marge et de penser la question des passages de l'un à l'autre selon des processus non de relégation, mais de circulation : la marge en tant qu'elle construit, solidifie, questionne, dépasse, remplace le centre.

Après un mot d'introduction et de remerciements des organisateurs, la première journée s'est ouverte sur un panel intitulé « Altérité et valeur : circonscription impériale ».

Vanille Reintjes (Université de Strasbourg) a consacré son intervention à « La laideur orientale dans *The Faerie Queene* d'Edmund Spenser : effondrement d'un imaginaire poétique et exotique ». Elle a montré comment la figure à la fois majestueuse et repoussante du Sultan, vaincu au livre V par le prince Arthur, devient pour l'auteur un moyen de dénoncer dans une perspective à la fois nationale, coloniale et protestante, l'étrangeté corruptrice d'un univers exotique apparaissant finalement comme une variante orientale du catholicisme. Ainsi, l'image fantasmée et dégradée du lointain se fait miroir déformant de l'ennemi familial, l'Espagne de Philippe II. Lauriane Cherki (Sorbonne Université) s'est penchée sur une forme plus extrême encore de rejet dans une communication intitulée « Relégation des individus et hiérarchisation des territoires : l'empire britannique au prisme de la déportation pénale en Amérique du Nord au XVIII^e siècle ». L'intervenante s'est attachée aux tensions centre-périphérie que révèle, entre déséquilibre politique et affirmations locales, le cas épineux des relégations forcées. Le pouvoir central peine finalement autant à s'affirmer que les colons à se défendre et aucune domination (morale, politique ou économique) ne s'avère pleinement effective sur la longue durée.

Le deuxième panel « Savoir et indépendance : décentrement épistémologiques » a posé la question des rapports centre-périphérie à l'intérieur même du Royaume-Uni. Jean-Antoine Engel (Université Sorbonne Nouvelle), dans son propos : « L'éducation anglaise de Stanihurst dans le *Foras Feasa ar Éirinn* de Geoffrey Keating (c.1634) », s'est intéressé au versant anglo-irlandais de la question et aux tensions entre identité gaélique et éducation à l'anglaise. Derrière la simple critique d'un propos historique jugé comme hostile, celui de Richard Stanihurst dans *De rebus in Hibernia gestis* (1584), se déploie la censure, par Geoffrey Keating, d'une innutrition étrangère pensée comme corruptrice. Louis Pichot (Nantes Université), dans une communication intitulée « Edinburgh from Margin to Center: Anxiety of Peripherisation and the Struggle for Intellectual Recognition (1745-1765) » a montré, à l'inverse, ce que le sentiment de marginalisation culturelle peut avoir de fécond : c'est le mépris des Anglais pour l'Écosse qui va faire d'Édimbourg au 18^e siècle la capitale intellectuelle du raffinement et du goût.

Avec le troisième panel s'est opéré un déplacement de la géographie au genre – nouveau centre et nouvelles frontières : « Pouvoir et contre-pouvoir : marginalité et centralité féminines ». Mathilde Alazraki (Université Sorbonne Nouvelle), au cours d'une intervention intitulée « La place du harem musulman dans la diplomatie anglaise en Orient : d'acteur marginal à lieu d'échanges central », s'est employée à reconsidérer l'image du harem comme lieu de dissolution et de corruption du pouvoir. Loin d'être un « shadow government » comme le pensait Vladimir Minorsky (1943), le harem apparaît comme le centre effectif du gouvernement et le lieu, sous le règne de Soliman le Magnifique, du passage d'un État guerrier à un État plus enraciné et bureaucratique. Orlande Drux (Université de Rouen Normandie), dans une intervention intitulée « Pédagogie de l'affranchissement ou l'émergence d'un contre-pouvoir féminin dans les écrits de Mary Wollstonecraft et Mary Pilkington », s'est pour sa part intéressée à la

manière dont la figure de la gouvernante dans la littérature anglaise du 18^e siècle a pu dessiner les contours d'un idéal paradoxal d'affranchissement fondé sur la valorisation de l'étude, de l'autonomie et du retrait spirituel loin d'un monde corrompu.

Le quatrième panel autour de l'autorité et de la notoriété, « le(s) genre(s) en question », s'est ouvert sur l'intervention de Nolwenn Pamart (Université de Rouen Normandie – Université de Montréal) : « Ninon de Lenclos ou la fabrique d'une femme illustre : circulation et traduction des discours ninonniens entre 1750 et 1790 ». La fortune éditoriale *post mortem* d'Anne Lenclos (1620-1705), dite « Ninon », illustre un curieux cas d'éditorialisation où viennent à se brouiller les frontières entre fiction et document, vérité et légende. Ce sont dans les marges des textes, liminaires et préfaces, que se lit le mieux ce travail d'appropriation au siècle des Lumières d'une figure historique devenue emblème éditorial. À rapprocher de cette essentialisation mythique, Jeanne Baudon (Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis) s'est intéressée aussi à cette question de l'effacement des femmes : « Dans l'ombre des affaires publiques. Les femmes et la politique à travers la correspondance révolutionnaire aux États-Unis (1775-1783) ». Elle a montré comment le rôle parfois majeur des femmes ou filles d'hommes politiques associés à la Révolution américaine s'est trouvé enseveli dans l'oubli. Par excès ou par défaut d'exposition, c'est le même phénomène de marginalisation qu'illustrent ainsi les communications.

Cette première journée s'est conclue, avant la réunion du collège des doctorants de la SEAA et de la SFEDS, par une table ronde méthodologique autour du post-doctorat animée par Claire Schiano-Locurcio (Aix-Marseille Université) et Mathilde Mougin (Université Libre de Bruxelles et Université de Liège). Entre opportunités et difficultés, présentation générale et parcours personnel, contrats à sujet libre et intégration à un projet de recherche déjà constitué, en France et à l'étranger, c'est à un véritable tour d'horizon des alternatives éventuelles que les intervenantes ont convié les participants.

Après un moment de convivialité, le cinquième panel a ouvert la seconde journée autour de « Religion et domination : centralisation ou marginalisation spirituelles ». Lucien Grillet (Université de Rouen Normandie) a proposé une première communication autour de « John Livingstone (1603-1672) et la communauté presbytérienne écossaise, des marges au centre du jeu politique dans la première moitié du XVII^e siècle ». L'exposé a mis en évidence comment s'est organisée chez les Presbytériens une véritable culture religieuse de résistance à travers des réseaux d'entraide et de sociabilité qui permit aux Covenanters réprimés sous Jacques VI de prendre, à partir de 1638, le contrôle politique du Royaume. La question de la relégation intérieure a laissé place, avec Claire Schiano-Locurcio (Aix-Marseille Université), à celle de l'exil en dehors des frontières. Dans une communication intitulée « "Exiled pilgrims & true strangers" : l'exil des religieuses anglaises de l'ordre de Sainte Claire à l'époque moderne », l'intervenante s'est intéressée à la survie en France de communautés exilées de Clarisses après la dissolution, en 1536, des monastères anglais par le roi Henri VIII. Ordre mendiant éloigné par l'exil des réseaux de mécénat qui assuraient la subsistance des moniales, celles-ci font des difficultés matérielles une occasion d'approfondir leur vœu de pauvreté absolue et font de l'exil géographique une image fidèle du pèlerinage du croyant sur la terre. Marginalisées par l'apatridie, les moniales résistent à leur relégation en recréant des centres de spiritualité en terres étrangères et en font l'occasion d'une mise à l'épreuve de leur foi et de leur vertu. Maïann Stachnik (Sorbonne Université) a traité d'une autre forme d'exil, celui qui consiste à être privé des liens affectifs et de solidarité de sa communauté (« Raconter une expérience de conversion marginale : la vie d'un jeune

serviteur autochtone christianisé de Martha's Vineyard »). Tobit Potter dans *Indian converts* (1727) présente l'image étonnante d'une déculturation et d'une acculturation mêlées. Déculturation par son absence d'intégration dans une communauté Wampanoag qui le prive, du fait de sa servitude, d'une véritable éducation, et acculturation religieuse qui lui ouvre un univers mental de substitution. D'une piété précoce et spontanée qui rappelle les héros de récits de sanctification, Potter trouve dans l'amour de Dieu un substitut à ses parents absents.

Le sixième panel a posé la question de la norme et de l'écart de manière plus directement politique : « Liberté et contrôle : politique du divertissement ». Amélie Briard (Université de Rouen Normandie), en traitant de « La parole du fou au service du pouvoir : enjeux politiques et dramaturgiques du personnage de Moron dans *La Princesse d'Élide* de Molière », a mis en évidence que Moron est loin de la liberté transgressive du fou de cour qu'il paraît incarner. Derrière l'audace du ton, il se fait non pas le porte-parole de la critique du pouvoir, mais l'instrument d'un usage du rire au service des valeurs de cour promues par Louis XIV. Félix Brêteau et Pierre-Alexandre Delorme (Université de Caen Normandie) ont présenté à deux voix une communication elle-même en deux volets : « Policer Caen en période de carnaval : contrôler le centre-ville, disperser la fête ». Policer le carnaval, c'est tenter pendant la Révolution française de « raisonner » une célébration suspecte par ses origines religieuses et son association avec l'Ancien Régime. Disperser la fête, c'est, entre interdictions théoriques, illégalismes tolérés et émeutes toujours sur le point d'éclater (ainsi en 1794), assurer une régulation raisonnable du désordre festif. La fête et ses excès se font ainsi le miroir de la raison politique et policière qui souhaite les réprimer.

Le dernier panel s'est posé la question du canon et de l'oubli. Méline Dumot (Université de Clermont-Auvergne), dans « Henri VIII : une pièce shakespearienne marginalisée ? », s'est demandé si la moins estimée des pièces de Shakespeare, très populaire au 17^e siècle et tombée par la suite dans l'oubli, pouvait espérer revenir au centre de l'actualité shakespearienne. La récente mise en scène de la pièce au théâtre du Globe n'a fait que mettre en évidence aux yeux de la critique l'aspect décousu et statique d'une œuvre mal-aimée. Pourtant, par la pompe des costumes, du décor et des discours, elle séduisait le public contemporain jusqu'à l'ère victorienne. Si la place de la pièce dans le canon apparaît ainsi largement dépendante de critères esthétiques susceptibles d'évoluer, tout espoir de revalorisation n'est pas perdu pour cette œuvre marginale d'un auteur capital. Federico Siragusa (Université de Rouen Normandie – Université de Montréal), dans une communication intitulée « Théâtre et marginalisation au 17^e siècle : le cas de Denis Clerselier de Nanteuil, le Molière des marges », s'est attaché aussi au phénomène de relégation d'une œuvre et d'une figure. De Denis de Nanteuil, acteur et auteur dramatique, ne restent en effet qu'un nom et quelques pièces, à réhabiliter. Actif essentiellement en province et à l'étranger, relégué aux marges d'un « Siècle de Louis XIV » marqué par la volonté centralisatrice d'imposer un goût culturel dominant, de Nanteuil on ignore jusqu'à la date de mort. Il conviendrait selon Federico Saragusa d'élargir le canon du théâtre français du 17^e siècle en intégrant ces œuvres oubliées qui en questionnent les conditions de constitution tout autant que la pertinence.

Ces deux journées, très riches, se sont conclues par une visite de Rouen.

La publication des actes est prévue dans le carnet de recherche des doctorants et doctorantes de la SEAA 17-18.

Antoine MARCHAND
CEEN-CÉRÉdI, Université de Rouen Normandie

• **Monde moderne, mondes alternatifs. Sources et prolongements du dix-huitième siècle.** Colloque international et interdisciplinaire organisé par Sophie Audidière (Université Marie et Louis Pasteur, Logiques de l'agir - Université Bourgogne Europe), Mitia Rioux-Beaulne (Université d'Ottawa), Colas Duflo (Université Paris Nanterre, CSLF, IUF). Ottawa, 15-17 octobre 2025.

Devant une audience nombreuse d'étudiants et étudiantes et de collègues de toutes disciplines, et en présence de l'ambassadeur de France à Ottawa, le colloque est ouvert par une allocution de Mitia Rioux-Beaulne qui, après avoir remercié les organismes subventionnaires, dont la SFEDS, trace le cadre temporel et intellectuel dans lequel vont se situer ces trois journées de travail collectif.

La première session, « Nécessité et contingence des alternatives », plonge dans les entrelacs des temps passé, présent et futur à partir de plusieurs propositions : Thierry Hoquet (Paris Nanterre, IREPH, IUF) déploie toutes les dimensions de l'expression de Jameson, « l'archéologie du futur » et son sens dans l'histoire de la philosophie du 18^e siècle ; Danilo Marques (Ottawa) creuse l'expression structurant la philosophie de Deschamps « transportons-nous dans ces temps supposés » pour en montrer l'homologie raisonnée avec la conception de l'utopie d'E. Bloch ; Na Kyung Lee (Paris Nanterre, CSLF) propose de parler de « scénarios » pour comprendre les structures des mondes alternatifs dans *L'Esprit des Lois*.

La première moitié de la première après-midi est consacrée à des « Mondes impossibles au temps des Lumières » : Alexis Tétéault (Université d'Ottawa) marque en creux l'absence d'une histoire de l'épicurisme qui inclurait Ninon de Lenclos l'épicurienne ; Vincent Brazeau (Cégèp de l'Outaouais, Université d'Ottawa) creuse l'intemporalité de la postérité pour Diderot ; Pascale Couturier-Rose (Université d'Ottawa) suit les impasses tragiques des Amazones de du Bocage ; Béatrice Leblanc-Martineau (Université d'Ottawa) voit dans le Journal des causes célèbres une pratique juridique quasi contrefactuelle.

Dans une deuxième session, on approfondit les « Mondes rêvés » : Guillaume Faroult (Musée du Louvre) examine dans les jardins de Watteau les traces d'un féérique critique et philosophique tandis que Yuki Murayama (Université Keio, Japan Society for the Promotion of Science) voit dans l'œuvre de Watteau le rêve d'un monde alternatif. La deuxième matinée est consacrée aux « Alternatives féministes ». Eleonora Alfano (McGill University, 'Extending New Narratives') découvre pour l'audience le féminisme matérialiste de Deschamps et ses propositions radicalement autres sur l'égalité des sexes ; Ludmilla Lorrain (CRHI, Université Côte d'Azur) montre que la pensée et les pratiques de publicisation d'Anna Wheeler, mais les principes coopératifs des communautés de vie dont elle fait partie, sont un laboratoire où se produit un monde alternatif. Lilas Imbaud (Sorbonne Université, CRLC) explore les générations, les alliances et les séparations dans des contes de mondes sans hommes et de mondes sans femmes dus à la plume de d'Aulnoy et de Murat ; enfin Xiaoxiao Wu (Université Lumière Lyon 2, IHRIM) suit les épreuves que Gouges fait subir aux éléments utopiques du Prince philosophe. La deuxième après-midi se met à l'échelle « Politique : pour penser des mondes ». Martin Hébert (Université Laval) suit les interpénétrations de l'utopie morienne, des colonisations dans les Amériques coloniales et de leurs réappropriations par les populations autochtones. Daniel Nunes (Université d'Ottawa) se penche sur la temporalité et le développement qui font le monde dans le cas de l'*Histoire des Sevarambes*. Alex Bellemare (Université de Montréal) enfin examine comment Rétif de la Bretonne fait se répondre histoire, fiction, révolution et utopie, dans le cadre d'une

critique des mœurs et d'une activité politique.

La deuxième journée se clôt par une performance d'Amélie Trottier suivie d'une discussion avec la jeune artiste qui s'y représente et s'y imagine aux prises avec un élan utopique qui passe par la moto, l'université et le confinement (ou qui traverse à moto université et confinement). Dans la même veine créative, Anne-Lise Rey (Université Paris Nanterre) vient présenter *La mélancolie du bison*, œuvre collective de mise en fiction des hypothèses épistémologiques des *Institutions de Physique* d'Émilie du Châtelet, à la racine d'une pièce de théâtre tout sauf illustrative.

Enfin, la troisième et dernière matinée du colloque ouvre « Un monde sans esclavage ». Marco Menin (Università di Torino) présente la plantation alternative de Bernardin de Saint-Pierre, c'est-à-dire un monde à la fois colonial et sans esclavage. Nicole Pellegrin (IHMC, ENS Paris) fait un tour d'horizon des esclavages selon Gouges, entre 18^e siècle et lectures d'aujourd'hui. Sophie Audidière et Colas Duflo mettent en scène les conclusions, échappées et perspectives ouvertes par ces trois riches journées où exigence et amitié ont fait bon ménage et ont mis au jour nombre des mondes alternatifs que nous lègue, généreux, un long 18^e siècle.

Sophie AUDIDIÈRE
Université de Bourgogne

• **Dire l'intime : inavouable et ineffable dans les écrits à la première personne de Montaigne à Chateaubriand.** Colloque organisé par Marilina Gianico (Université de Lorraine) et Christine Hammann-Décoppet (Université de Haute-Alsace / CNRS : CELLF). Paris, Sorbonne, 5-7 novembre 2025.

L'objectif de ce colloque était d'interroger la capacité du langage à dire l'intime, mais aussi les difficultés auxquelles se heurte le mémorialiste ou l'autobiographe lorsqu'il conçoit de livrer au public ce qui relève du for intérieur. Pour ce faire, il invitait à explorer les territoires de l'inavouable – la parole limitée par la honte – et de l'ineffable – la parole face à la transcendance. De Montaigne à Chateaubriand, le parcours a suivi une approche diachronique – une traversée longue de trois siècles, ponctuée de vingt-sept étapes – qui a offert une réflexion riche et nuancée et une hauteur de vue sur la pensée de l'intime, qui en ressort particulièrement renouvelée.

Christine Noille, directrice du CELLF, a ouvert les travaux par un mot de bienvenue, et les organisatrices ont proposé un propos introductif pour préciser les enjeux du colloque. La réflexion s'est poursuivie sous l'égide de Montaigne, par la lecture de la contribution de Jean Balsamo (Université de Reims Champagne), mettant en évidence la parole éhontée des *Essais*, notamment en matière de sexualité, parole justifiée par la représentation totale de la personnalité de l'auteur. Dans une session consacrée à « Montaigne et l'intime », présidée par Nadine Kuperty-Tsur, Dominique Brancher (Université de Yale), a montré que Montaigne *dégenre* la pudeur, et fait des *Essais* un espace de pensée qui, par l'expérimentation de soi, traverse les frontières sociales et affectives. Alexandre Tarrête (Sorbonne Université) a présenté un Montaigne, cynique, qui transgresse certaines bornes de la bienséance au nom de la nécessité de tout dire. Après cette plongée dans les méandres de l'œuvre fondatrice des récits de soi, la session suivante, intitulée « le tournant intimiste (XVI^e-XVII^e siècles) », présidée par Dominique Brancher, proposait d'envisager l'intime avec un recul particulièrement profitable. En s'appuyant notamment sur Pascal, Philip Knee (Université de Laval) a réfléchi à la possibilité du discours sur l'intime chez saint Augustin – où il est de l'ordre

du divin –, chez Montaigne – où il reste à l'état d'incertitude – et chez Rousseau – qui fait triompher l'ordre du sentiment. Nadine Kuperty-Tsur (Université de Tel-Aviv) a ensuite montré qu'alors que dans les *Mémoires* du 16^e siècle, l'intime se manifeste par un lien privilégié entretenu avec le roi, ou par le ton que leur confère la destination familiale, la sexualité et l'expression du sentiment amoureux ont pour la première fois droit de cité dans les *Mémoires* de Bassompierre.

La première session du jeudi, présidée par François Raviez, invitait à découvrir « l'intime au miroir du Grand Siècle ». Agnès Cousson (Université Grenoble-Alpes) nous a amenés à la rencontre d'Olivier Lefèvre d'Ormesson, dont les *Réflexions sur la mort de mon fils* expriment la souffrance d'un père, tout en transformant l'épanchement en quête d'une joie supérieure – indicible – et en héritage moral à destination des descendants. Selon Adrien Mangili (FNS/Université de Toulouse Jean Jaurès), dans la correspondance de Mme de la Sablière à l'abbé Rancé, l'expression de l'intime devrait aussi servir un rapprochement avec la divinité mais, chez cette ancienne libertine, le passé mondain relève de l'indicible et l'intime fait son apparition uniquement à la faveur du corps souffrant. Constatant que La Rochefoucauld se peint en actes dans ses *Mémoires*, Éric Tourrette (Université Lyon 3) a proposé une étude de l'autoportrait du duc, qui contraste avec les *Mémoires* par sa transparence, et qui offre ainsi au lecteur l'unique occasion d'être aussi « près de ce maître de la distance ». La session suivante (« Saint-Simon et l'intime »), présidée par Agnès Cousson, enjoignait à un arrêt prolongé en terres saint-simoniennes. Marc Hersant (Université Sorbonne Nouvelle) a tout d'abord proposé une lecture du *Préambule aux maisons d'Albret, d'Armagnac et de Châtillon*, texte autodesigné sur le chemin du journal intime, avant d'éclairer certains portraits des *Mémoires* par le sentiment intime qui liait l'énonciateur et le sujet décrit. François Raviez (Université d'Artois) a complété ce parcours par l'étude de la correspondance de Saint-Simon, au sein de laquelle l'intime est aussi « infime » que dans les *Mémoires*, et point uniquement dans les passages où l'expéditeur évoque son inquiétude sur la santé de ses proches et sur « la mauvaiseté des temps ».

La première session de l'après-midi, intitulée « Rousseau *intus et in cute* », et présidée par Philip Knee, conjugait avancée dans le temps et changement de paradigme. Christophe Martin a souligné l'aspect inédit de l'entreprise de Rousseau : la publication de l'intime y revêt un objectif anthropologique, l'indicible devient l'impossibilité de tout dire et l'aveu de l'inavouable justifie l'entreprise de l'auteur. Dans les *Rêveries*, l'abandon par l'auteur de ses enfants ne relève ni de l'inavouable ni de l'indicible, mais Christine Hamman-Décoppet (Université de Haute-Alsace) a mis en lumière la part d'ombre, faite de réticences et de refoulé, de l'évocation de ce quintuple événement dans plusieurs Promenades. La session suivante, « Lumière et ombres de l'intime », présidée par Christophe Martin, a été ouverte par Muriel Wilmet-Duveau (Université Sorbonne Nouvelle) qui a montré que Voltaire a pratiqué malgré lui une écriture thérapeutique dans sa correspondance, ses *Mémoires*, et même ses contes. Tout aussi réfractaire au dévoilement de l'intime, Diderot, selon la lecture d'Antonia Zagamé (Université de Poitiers), propose dans sa *Vie de Sénèque* un contre-modèle aux *Confessions*, en utilisant un tiers – le philosophe antique – pour faire atteindre au lecteur le moi de l'auteur. Enfin, la dernière session de cette journée, présidée par Huguette Krief, articulait « L'intime et le sexe ». Françoise Le Borgne (Université Clermont Auvergne) a souligné le bouleversement introduit par Rétif de La Bretonne, qui récuse la scénographie chrétienne de l'aveu, mais qui confère néanmoins une dimension expiatrice et rédemptrice au dévoilement de l'intime. Si radical soit-

il, ce dévoilement a ses limites et l'inceste reste de l'ordre de l'inavouable. Étudiant Rousseau, Casanova et Manon Roland, Raphaëlle Brin (ENS Lyon) a montré que le genre de l'auteur détermine le caractère dicible de la réalité sexuelle et l'acceptabilité de l'aveu par le lectorat postérieur. La journée s'est conclue par l'intervention de David Papotto (Université de Lorraine), qui a étudié l'expression de la sexualité chez Rétif et Casanova, qui sert la création d'un langage ludique, fantaisiste et novateur.

Les deux premières sessions du vendredi nous ont fait profiter d'une étape prolongée autour de la forme épistolaire. La première session, présidée par Rotraud von Kulessa et intitulée « Correspondances et réticences », a commencé par l'intervention de Matthieu Mensch (Université de Strasbourg). Il a étudié l'intimité scandaleuse de Marie-Joséphine de Savoie, mariée au comte de Provence, petit-fils de Louis XV, et de ce fait héritière de la couronne de France après la Révolution dont la relation avec sa lectrice et la consommation immodérée d'alcool inquiètent sa famille. Marilina Gianico (Université de Lorraine) a proposé un changement d'optique sur la Charpillon, courtisane érigée en monstre par Casanova, pour mettre en lumière, par sa correspondance, la femme qui exprime, en creux, son affection réelle derrière les codes polis. La seconde session de la matinée, présidée par Françoise Le Borgne, proposait de croiser « Correspondances et confidences ». Le parcours de Rotraud von Kulessa (Université d'Augsbourg) à travers la correspondance de Giustiniana Wynne et Elisabetta Contarini Mosconi nous a fait rencontrer une écriture marquée par l'épanchement amical, qui dit peu de l'intimité de l'expéditrice mais qui participe à la mise en scène d'une autrice naissante. Huguette Krief (Aix-Marseille Université) a montré que l'échange épistolaire entre Sophie Cottin et son cercle d'amis, déterminé par la confession de l'inavouable, nourrit aussi la création littéraire de l'autrice. Marianne Charrier-Vozel (Université de Rennes 2) a prolongé l'incursion au sein du cercle de Sophie Cottin par l'analyse des Mémoires de Jacques Laforge : cette œuvre est traversée par l'aveu de la pratique onaniste, lequel constitue « une offrande déposée sur l'autel textuel de l'amitié ».

L'avant-dernière session, présidée par Jean-Marie Roulin, appelait à penser ensemble « Les Mémoires et l'intime », alors même que l'association des deux termes a longtemps été conçue comme oxymorique. Cyril Francès (Université Jean Moulin Lyon 3) nous a fait pénétrer dans le monde des *Mémoires* du prince de Ligne, où l'intériorité sert d'aliment aux talents du conteur et où le moi multiple ne peut se fixer que par des fragments qui annihilent toute possibilité de connaissance de soi-même. Emmanuelle Tabet (CNRS/ENS) a montré que, de l'inavouable de la confession, les *Mémoires d'Outre-Tombe* se déplacent vers un indicible de la mémoire, qui parvient néanmoins à se dire grâce à la mise en scène de la mort de l'auteur. Sébastien Baudoin (CPGE Paris) a étudié comment Chateaubriand retravaille et réoriente certains fragments des *Mémoires de ma vie* dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, afin de donner à son récit l'aspect d'une légende. Enfin, la dernière session, présidée par Emmanuelle Tabet, amenait à « Penser l'indicible », par l'exploration des contrées du journal intime. Maine de Biran, présentée par Anthony Cretin (Université de Neuchâtel), recherche un langage d'avant la chute, qui relève de l'indicible, et qui appartient à un homme dont l'essence est ineffable. Nafouki Najeh (Université de Monastir) a conclu ce colloque par l'étude des pages blanches du journal de Maurice de Guérin, qui rendent visible à la fois une résistance à l'écriture et un moment de naissance de la pensée, révélant une relation ambiguë entre le silence et la parole, qui fonctionnent comme deux vases communicants. Quelle parole pouvait conclure plus à propos ce colloque ? Les silences et les épanchements des auteurs de la première modernité ont été à l'origine de passionnants discours,

émanant de lecteurs qui se sont d'abord tus pour écouter tout ce que ces voix provenant des siècles passés nous disent et ne nous disent pas.

Cécile LEDUC
Sorbonne Université, STIH

• « **Aux épines de la jurisprudence, les roses de la littérature** ». **La place de la littérature dans les relations entre hommes de lettres et hommes de loi au XVIII^e siècle.** Journée d'étude organisée par Valentine Dussueil (Université du Littoral Côte d'Opale), Hélène Parent et Jean-Baptiste Thierry (Université de Lorraine). Nancy, 7 novembre 2025.

Cette journée, qui a emprunté son titre à François de Neufchâteau, avait pour objectif d'éclaircir les relations entre hommes de lettres et hommes de loi dans les sphères littéraires et juridiques au siècle des Lumières. La recherche en droit et littérature, comme l'ont rappelé en ouverture Valentine Dussueil et Hélène Parent, émerge dans les années 1970 aux États-Unis puis se développe au cours des années 2000 en Europe ; elle a donné naissance à ce carrefour disciplinaire fondé sur une culture et une instruction communes, ainsi que sur des pratiques oratoires. La journée s'est déroulée en trois temps : un examen des lieux, institutions et modalités des échanges entre les sphères littéraire et juridique ; une conférence à deux voix, réunissant un spécialiste d'histoire du droit et une conservatrice des bibliothèques, et donnant un aperçu du fonds de la bibliothèque publique de Nancy, créée en 1750 ; l'étude de plusieurs trajectoires individuelles oscillant entre sphère littéraire et sphère juridique.

Au cours d'une session intitulée « Sociabilités littéraires et juridiques », présidée par Nicolas Brucker (Université de Lorraine), Stéphanie Géhanne Gavoty (Sorbonne Université) s'est interrogée sur les rapports entre Voltaire et la sphère juridique. Elle a rappelé les interactions du philosophe avec les avocats de son temps et les affaires dans lesquelles s'engage l'homme de lettres, agissant, en collaboration avec l'homme de loi, tel un médiateur auprès de l'opinion publique. Elle a montré l'innutrition juridique de Voltaire, à la fois dans le style, le choix de noms d'emprunts d'avocats et de titres d'inspiration juridique et dans les idées, Voltaire s'inscrivant dans le courant réformiste juridique inauguré par Beccaria. Enfin elle a montré que la construction de la figure de Voltaire avocat était en grande partie postérieure, liée notamment au choix éditorial de Condorcet, l'éditeur des *Œuvres complètes* de Voltaire, de publier à part les textes juridiques et à la panthéonisation de Voltaire comme « le défenseur des Calas ».

Guillaume Cot (Université de Montpellier) s'est intéressé à un club révolutionnaire, le « Cercle social ou Les Amis de la vérité », qui fut simultanément ou successivement un groupe politique (1789-1790), un club (1790-1791) et une maison d'édition (1790-1799). Il a tenté d'établir des critères cumulatifs pour en identifier les membres, qu'on peut évaluer à environ 6.000. Il a également montré que le groupe se distinguait par son brassage, entre écrivains, juristes, députés et savants. La sociabilité atteste de la perméabilité des champs disciplinaires. Le Cercle révèle un lien étroit entre les hommes de lettres et les hommes de droit. La composition incluait de nombreux juristes, même si l'imaginaire véhiculé par *La Bouche de fer* était dominé par des références littéraires théâtrales et ésotériques. On peut parler de « tiers espace » pour qualifier un tel lieu de rencontre et de création recourant à l'éloquence pour fusionner à la fois les imaginaires juridiques et littéraires et créant dès lors un nouveau monde.

Enfin Claire Châtelain (CNRS) s'est exprimée sur les générations d'avocats et leurs

formes d'écriture. Au 18^e siècle, les hommes de loi cherchent de nouvelles stratégies de carrière en se rapprochant des belles-lettres. Ils se construisent une réputation juridique et littéraire par l'intermédiaire de plaidoyers écrits, également appelés factums et destinés à la publication. Différents profils d'avocats peuvent être définis, en lien avec leur rapport à la littérature. Des avocats dans la veine de Louis Silvestre de Sacy, élu à l'Académie française en 1701, adoptent des styles plus expressifs qui visent à toucher le lecteur ; d'autres préfèrent le style « cartésien » de Cochin qui cherche à construire une argumentation rigoureuse amenant à la vérité.

En fin de matinée, François Moncassin (Université de Lorraine) et Claire Hacquet (Bibliothèque municipale de Lille) ont rappelé que la bibliothèque de Nancy, fondée par Stanislas en 1750, représentait comme toute bibliothèque publique un espace de discussion, contribuant à la naissance de l'opinion publique. Les sections de jurisprudence et de théologie du *Catalogue des livres de la Bibliothèque royale de Nancy* (1766), habituellement les plus fournies, ont tendu à se réduire au profit des belles-lettres, les ouvrages de droit français tenant une place significative dans le fonds, ce qui peut se comprendre par l'histoire politique de la Lorraine, devenue française en 1766.

L'après-midi, au cours d'une session intitulée « des trajectoires singulières, entre littérature et magistrature », modérée par Valentine Dussueil, Gabriele Vickermann-Ribémont (Université d'Orléans) s'est interrogée sur la place de la littérature, entre hommes de lois et hommes de lettres, en prenant l'exemple de l'affaire de La Bédoyère (juin 1745), qui opposa le procureur général du parlement de Bretagne Charles Huchet comte de la Bédoyère et son fils Charles. Le comte et son épouse réussirent à obtenir l'annulation du mariage de leur fils, radiant par la même occasion celui-ci du barreau. Des romans, comme *Les Époux malheureux* (1749) de Baculard d'Arnaud, s'inspireront de cette célèbre affaire.

Margaux Prunier (Université Paris Nanterre) s'est concentrée sur trois trajectoires d'avocats hommes de lettres en Lorraine : François Antoine Devaux, destiné à une carrière de juriste, auteur d'un journal littéraire et qui devient lecteur du roi grâce à Françoise de Graffigny ; François Timothée Thibaut qui après avoir échoué à se faire un nom au théâtre, devient censeur royal et gagne ainsi la reconnaissance académique ; Pierre de Sivry, substitut du procureur, qui devient membre de la Société royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy sans avoir rien publié. Ces trois exemples montrent différents types de rapport entre carrière juridique et carrière littéraire.

Enfin Jean-Romain Ferrand-Hus (Université de Lorraine) a proposé un éclairage sur les liens entre la littérature et la diplomatie, à travers l'exemple du cardinal de Bernis, ambassadeur à Rome en 1768 et auteur d'un recueil poétique, *Les Quatre Saisons*, publié en 1763. En 1765-1766, alors archevêque d'Albi, Bernis s'efforça d'exercer la justice avec vertu et cultiva parallèlement le loisir mondain de la composition des vers.

En conclusion de cette journée, Jean-Baptiste Thierry (Université de Lorraine) a évoqué les défis méthodologiques de la recherche en droit et littérature, en soulignant la richesse de l'approche historique.

Sarah CALVENTE et Lucie DEROCHE
étudiantes en licence de Lettres modernes
de l'Université de Lorraine

• **Le Cas Dancourt (1661-1725). Actualités d'un professionnel du spectacle, 300 ans après sa mort.** Colloque-festival international organisé par Céline Candiard (Université Lyon 2, IHRIM), Sylvain Cornic (Université Lyon 3, IHRIM), Matthieu Franchin (Sorbonne Université, IReMus), Sara Harvey (University of Victoria, Canada), Jeanne-Marie Hostiou (Université Sorbonne Nouvelle, IRET), Éric Négrel (Université Lyon 2, IHRIM). Paris et Versailles, 4-6 décembre 2025.

Ce colloque anniversaire a permis une réévaluation approfondie de l'œuvre de Florent Carton Dancourt, acteur central de la Comédie-Française naissante et auteur d'une soixantaine de pièces, dont plus d'un tiers remportèrent un important succès public.

Les allocations d'ouverture de Baptiste Manier, secrétaire général de la Comédie-Française, et de Louis-Gilles Pairault, conservateur de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française, ont souligné la nécessité de réintégrer Dancourt dans le patrimoine institutionnel. L'introduction du colloque par le comité d'organisation a mis en avant le caractère emblématique de l'auteur, dont l'œuvre se distingue par une production tout à la fois en lien avec les sujets d'actualité et soucieuse des conditions de sa réception, deux éléments qui rendent compte d'un impératif de succès et inscrivent l'œuvre dans son contexte économique et institutionnel. Ce colloque-festival est par ailleurs en lien avec le projet d'édition du *Théâtre complet* de Dancourt en dix volumes, sous la direction de Sylvain Cornic et Éric Négrel, à paraître aux éditions Classiques Garnier.

La première journée, à la Comédie-Française, était centrée sur une approche institutionnelle et générique. Elle a mis en lumière la double identité de Dancourt, homme de troupe et auteur prolifique, et le dramaturge le plus joué après Molière à la Comédie-Française.

La première session intitulée « Dancourt dans l'institution » était consacrée à l'analyse de l'ambiguïté du statut de Dancourt. Jan Clarke (Durham University) a établi que, malgré sa productivité intense – souvent motivée par des problèmes financiers et une vie personnelle agitée – et sa fréquentation de la cour, il n'était pas un Company man au sens strict. Orléna Beylard (Université Rennes 2) a proposé une étude de la carrière de Dancourt à l'aune de l'implication artistique du Dauphin et de la Dauphine, en essayant de mesurer l'influence du goût princier sur les choix dramatiques de l'auteur.

La deuxième session, « Questionnements génériques », a traité de l'hybridité de l'écriture de Dancourt. François Rémond (Université Sorbonne Nouvelle) a montré que Dancourt cherchait à réhabiliter le genre disparu de la petite comédie de type farcesque, faisant de ses œuvres un « laboratoire de comédie » qui utilisait des structures complexes à enlèvement avec pièce-cadre. Ce processus répondait à la crise de popularité de la Comédie-Française face à la concurrence du théâtre de la foire, au tournant du 17^e siècle. De son côté, Zoé Schweitzer (Université Jean-Monnet – Saint-Étienne) a analysé la stratégie d'intégration au répertoire classique à travers *La Mort d'Hercule*, unique tragédie de l'auteur, marquant le passage du monde héroïque à un monde humain. Enfin Jacqueline Razgonnikoff (Comédie-Française) a exploré la caricature sociale chez Dancourt à travers l'analyse de scènes thématiques les processus d'alimentation et les références à des lieux réels de consommation.

La troisième session a porté sur les questions d'auctorialité. L'aspect collaboratif de l'œuvre a été soumis à examen. Justine Mangeant (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) a analysé les créations en co-auctorialité, comme *La Folle enchère*, soulevant des questions sur la rémunération et le rôle des collaboratrices invisibilisées par Dancourt et l'institution même, en l'occurrence Mme Ulrich.

Lola Marcault-Derouard (Université Paris Cité) a discuté du paradoxe de Dancourt, souvent qualifié de « comique de troisième ordre » malgré son succès économique. Elle a interprété la pratique du plagiat, des collaborations et le choix d'une immoralité comique comme stratégie commerciale répondant aux impératifs d'une production rapide devant suivre l'air du temps.

La dernière session de la journée, portant le titre « Mythologie, opéra, machines », s'est focalisée sur l'analyse des ressources spectaculaires. Anthony Saudrais (Université de Rouen Normandie) a étudié l'utilisation des machines et l'allégorie de la Fortune. Angélique Chevalley (Université de Lausanne) a vu dans l'intégration du merveilleux mythologique et du burlesque une expérimentation dramatique annonçant Marivaux. Enfin Judith le Blanc et Karine Abiven (Université de Rouen Normandie) ont mis en lumière la parodie de l'opéra par Dancourt, notamment à travers la pièce à succès Angélique et Médor, en collaboration avec Marc-Antoine Charpentier, confirmant le caractère opportuniste de l'auteur et l'importance du lexique économique dans cette « diminution » lyrique qui est tout à la fois un « enrichissement » sur l'opéra. Une illustration chantée, avec la participation de Benjamin Narvey au luth, a été proposée lors de cette communication.

Une lecture par Dominique Blanc et Danièle Lebrun, sociétaires de la Comédie-Française, d'un choix d'extraits de comédies de Dancourt a terminé la journée en faisant résonner avec éclat la portée foncièrement comique de ce théâtre.

La deuxième journée a porté une attention particulière à la dimension spectaculaire de l'œuvre dramatique de Dancourt, marquée par la collaboration avec les meilleurs compositeurs du temps, ainsi qu'avec des maîtres de danse, offrant un bel exemple de synthèse des arts. La cinquième session, « Fête et divertissement », a donné la parole à Kim Gladu (Université du Québec à Rimouski), qui a exploré le thème de la « fête galante », montrant comment Dancourt théâtralise la vie urbaine et les normes de civilité, représentant la campagne comme une ville idéalisée. Gerrit Berenike Heiter (Universität Wien) a étudié le topos des « noces de village » sur la scène, insistant sur la diversité sociale des personnages et l'usage du travestissement.

La sixième session, « Dancourt à la cour », a réuni des communications qui ont confirmé l'importance du mécénat. Barbara Nestola (Centre de musique baroque de Versailles et CESR) a analysé le système de production pour la Cour, où le coût des œuvres et la variation des effectifs – avec une incidence sur les recettes – traduisent la place grandissante de l'économie. Marie-Claude Canova-Green (Goldsmiths, University of London) a étudié *L'Impromptu de Livry* et *Le Divertissement de Sceaux*, soulignant le mélange des arts et la « bigarrure festive » qui contribuent à conférer à l'œuvre de Dancourt son caractère polymorphe original. Les autres contributions de la journée ont abordé la dimension musicale et chorégraphique des œuvres de Dancourt, accordant une riche place aux travaux de recherche-crédation, dans le cadre d'une septième session intitulée « Musique et danse dans les intermèdes et les divertissements ». Guillaume Jablonka (C^{ie} Divertimenty) et Ludvine Panzani (Université de Lille) ont présenté le projet Get-in-past, consacré à une recherche exploratoire sur la lecture automatisée du second intermède des *Trois cousines* à l'aide de l'intelligence artificielle et de la réalité virtuelle. Cette recherche a été menée conjointement à un travail de recherche-crédation autour d'un espace immersif permettant de donner une idée des conditions de représentation d'un théâtre du 18^e siècle. Guillaume Jablonka a également présenté une « conférence dansée » portant sur les intermèdes de danse des *Trois cousines* par Auguste Ferrère à Valenciennes en 1782. Accompagné des danseurs Jehanne Baraston

et Antonin Pinget et des musiciens Colin Heller et Matthieu Franchin, cette conférence-performance a illustré l'importance de la précision et des détails techniques de la danse du 18^e siècle, renforçant la thèse de l'hybridité structurelle de la comédie de Dancourt.

Herbert Schneider (Universität des Saarlandes) a analysé l'intégration et le développement des parties musicales, identifiant le paysan et le mari comme deux types originaux actifs dans les divertissements. Bertrand Porot (Université de Reims Champagne-Ardenne) a examiné les sources chorégraphiques pour reconstituer les danses, insistant sur l'évolution vers la comédie en musique et la dimension collective de la danse, malgré l'interdiction faite à la Comédie-Française d'engager des danseurs, ce qui fait des pièces de Dancourt un « laboratoire dramaturgique ».

La journée a été clôturée par une table ronde intitulée « Recherche-crédation : lectures actuelles de Dancourt », animée par Céline Candiard (Université Lyon 2) et Sara Harvey (University of Victoria), réunissant Matthieu Franchin (Ensemble Le Grand Ballet & Sorbonne Université), Hubert Hazebroucq (C^{ie} Les Corps Éloquents), Judith le Blanc (Université de Rouen Normandie), Tiphaine Karsenti (Université Paris Nanterre) et Agnès Bourgeois (C^{ie} Terrain de Jeu & Université Paris Nanterre).

La dernière journée a mis en lumière les multiples « actualités » de Dancourt. Les intervenants de la neuvième session, « Dancourt dans son actualité », ont souligné la connexion des dancourades avec les événements contemporains et les différentes formes de discours médiatique du temps. Christelle Bahier-Porte (Université Jean-Monnet – Saint-Étienne) a comparé Dancourt et Lesage, notant le sens aigu de l'« actualité dramatique » partagé par les deux auteurs. Jeffrey Ravel (Massachusetts Institute of Technology) a analysé, à partir du cas du *Mari retrouvé*, la transformation des faits divers en comédies, suivant un processus de dramatisation rapide qui témoigne de la flexibilité du théâtre pour capter l'intérêt du public. Gabriele Vickermann-Ribémont (Université d'Orléans) a étudié la satire juridique et les figures d'hommes de loi, souvent dépeints comme « douteux et profiteurs », confirmant la connaissance du droit par Dancourt, qui produit une véritable « comédie de droit ».

La dixième session consacrée aux « Questions de société » a exploré la dimension sociologique de l'œuvre. Guy Spielmann (Georgetown University) a analysé l'« invention de la banlieue » dans les petites comédies, décrivant cet espace comme un « lieu hors de tous les lieux », où les règles sociales sont suspendues et où l'intérêt prime sur la morale. Nicolas Réquédad (Université de Lorraine) a étudié l'opposition entre la provinciale et la Parisienne comme archétypes façonnés par l'espace et l'économie, c'est-à-dire par leur milieu. Laurence Sieuzac (CPGE Lycée Montaigne, Bordeaux) a souligné la force des figures féminines, « amazones, panthères, tigresses », analysant la manière dont Dancourt questionne la condition féminine et les instabilités sociales.

Dans le cadre de la onzième session intitulée « Réceptions, postérité », Charlotte Simonin (CPGE Lycée Poincaré, Nancy) a étudié l'œuvre à travers le prisme de Françoise de Graffigny, qui, en tant que lectrice et critique, perçoit dans les pièces les thèmes de l'ambition féminine et de la solitude des femmes. Hanna Walsdorf (Universität Basel) a retracé la réception tardive en Allemagne, où la comédie de mœurs de Dancourt fut traduite, notamment par une femme de lettres, et contribua à la réforme du théâtre allemand.

La douzième et dernière session, « Dancourt et les humanités numériques », a été consacrée à l'aide que les outils numériques pouvaient apporter à l'étude des œuvres de Dancourt. Ioana Galleron (Université Sorbonne Nouvelle) a présenté le succès et les limites d'un système génératif basé sur un grand modèle de langage (LLM) dans

le pastiche des comédies de Dancourt, ce qui a soulevé des questions sur la dimension préfabriquée du style de l'auteur. Éric Négrel (Université Lyon 2) a présenté les enjeux scientifiques, techniques et pédagogiques d'une formation aux humanités numériques menée en master Arts de la scène autour du dramaturge, avec la création d'articles Wikipédia consacrés à ses petites comédies, à l'exemple de *La Parisienne* (1691).

Le colloque-festival s'est achevé en musique et en danse, avec le spectacle « Venez dans l'île de Cythère. Musiques et danses de Jean-Claude Gillier », créé par l'ensemble Le Grand Ballet, sous la direction musicale de Matthieu Franchin, au clavecin, dans une mise en scène de Marie-Astrid Adam et avec la participation de Camille Fritsch (chant), Romain Bazola (chant et hautbois), Imanol Iraola (chant et percussions), Colin Heller (violon et vielle à roue), Armance Merle (flûte à bec et traverso) et Thomas Guyot (violoncelle).

Les trois journées du colloque-festival ont permis d'explorer les multiples facettes de l'œuvre du comédien-dramaturge et d'appréhender son intermédialité constitutive, marquée par la collaboration avec les meilleurs artistes du temps. En interrogeant ses dimensions culturelles, sociales, institutionnelles, dramatiques, musicales, chorégraphiques, ainsi que ses résonances actuelles, en donnant corps et voix à l'art protéiforme des spectacles, les travaux ont offert un regard renouvelé sur ce riche répertoire, tout en mesurant quels affects pouvaient encore être mobilisés par une œuvre qui célèbre l'imagination, l'audace et l'innovation.

Hajer MESTAYSSER

Université de Tunis El Manar / Université de Lorraine

Programme de colloque

• **Hommage à Jean Ehrard (1926-2023).** Journée organisée par Christophe Martin (Sorbonne Université) et Françoise Le Borgne (Université Clermont Auvergne) avec le soutien de la SFEDS, de la Société Montesquieu, du pôle « Europe des Lumières » de l'Initiative Europe (Sorbonne Université), du CELIS (Université Clermont Auvergne) et de la MSH de Clermont-Ferrand. 28 mars 2026, Sorbonne, salle de la Fresque.

9h00 Accueil des participants

9h25 Allocution d'ouverture par Christophe Martin et Françoise Le Borgne

Séance 1 : Les engagements intellectuels et politiques

• 9h30 Françoise Le Borgne (Université Clermont Auvergne) : « Jean Ehrard, un dix-huitiémiste dans le siècle »

• 9h50 Michel Delon (Sorbonne Université) : « Jean Ehrard et l'histoire des idées »

• 10h10 Philippe Bourdin (Université Clermont Auvergne) : « Un républicain face à la Révolution française »

• 10h30 Claudine Cohen (EHESS) : « Jean Ehrard, esclavage et Lumières »

10h50 Discussion

11h20 Pause

Séance 2 : Les engagements académiques

• 11h50 Christophe Martin (Sorbonne Université) : « Jean Ehrard et la Société Française d'Étude du Dix-huitième siècle »

- 12h10 Catherine Volpilhac-Augier (ENS Lyon, Société Montesquieu) : « La Société Montesquieu et les *Œuvres complètes* de Montesquieu »

12h30 Discussion

13h00 Déjeuner

Séance 3 : L'ouverture internationale

- 14h30 Lorenzo Bianchi (Université de Naples - L'Orientale) et Rolando Minuti (Université de Florence) : « Jean Ehrard et l'Italie »

- 15h00 François Rosset (Université de Lausanne) : « Les amitiés polonaises de Jean Ehrard »

- 15h20 Philip Stewart (Université Duke, USA) : « Apprentissage d'un métier. Quelques réminiscences personnelles »

15h40 Discussion

16h00 Fin de la journée

Appels à contribution

- **Progrès, Dégénérescence, Stagnation.** 18^{èmes} Journées des Doctorants et Jeunes Chercheurs de la SEAA 17-18 et de la SFEDS, organisées en partenariat avec la British Society for Eighteenth Century Studies (BSECS). Université de Montpellier Paul-Valéry, 3-4 septembre 2026.

Le 17 août 2020, la Faculté de médecine de Montpellier a célébré le 800^{ème} anniversaire de sa création, ce qui en fait le plus ancien lieu d'enseignement de la médecine encore en activité aujourd'hui. Tout au long de sa riche histoire, la Faculté de médecine a permis de vastes échanges internationaux ainsi qu'un grand nombre d'innovations dans les domaines de l'anatomie, de la botanique, de la chirurgie et de la pharmacie. Certaines de ces innovations ont façonné jusqu'à l'architecture même de la ville : créé en 1593, le Jardin des Plantes fut le premier jardin botanique universitaire de France. Il est encore aujourd'hui l'un des lieux emblématiques de la ville.

En lien avec le rôle joué par Montpellier dans le développement des connaissances médicales en Europe, le colloque de cette année étudiera les notions de progrès, de dégénérescence et de stagnation ou, en anglais *improvement*, *degeneration*, *stagnation*.

Le scientifique français Antoine-Laurent de Lavoisier est souvent associé à un principe qu'il entendait ériger en fondement de la chimie moderne : il formule l'idée selon laquelle lors d'une réaction chimique, la matière ne disparaît ni ne naît, elle se transforme. La formule devenue célèbre – « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » – condense l'esprit de son héritage intellectuel. Elle éclaire les résonances multiples des trois termes qui composent le titre de ce colloque, lesquels peuvent se rejoindre sous le signe du changement ou être envisagés comme trois dynamiques distinctes.

Notion cardinale de la pensée européenne de la première modernité, le progrès trouve dans le monde anglophone une déclinaison singulière à travers le terme *improvement*. Ce dernier, fréquent dans les discours anglais des 17^e et 18^e siècles, renvoie à un processus d'amélioration progressive, mais ne recoupe pas exactement le sens que revêtent en français les notions de progrès ou d'amélioration. Cette nuance de traduction invite à s'interroger : que révèle cette spécificité lexicale sur la manière dont les sociétés britanniques conçoivent le développement matériel, moral

et intellectuel ? Le progrès – ou son équivalent anglais – prend-il partout les mêmes formes ? Et inversement, les idées de stagnation ou de dégénérescence appellent-elles des distinctions semblables selon les contextes géographiques, culturels ou politiques ?

La notion de progrès possède également une dimension plus sombre. En lien avec la philosophie des Lumières, les puissances coloniales du 18^e siècle cherchèrent à « améliorer », c'est-à-dire à « civiliser » la plupart des peuples auxquels elles imposèrent leur domination, ce qui mena à la destruction de communautés et de cultures. Dans le contexte de l'esclavage aux Caraïbes par les Britanniques, les prétentions à « l'amélioration » (inscrites dans la loi *Amelioration Act* de 1798) furent un moyen pour les défenseurs du commerce d'esclaves de rejeter et donc de repousser l'abolition. De telles vues remettent en question les objectifs du « progrès » et mettent en lumière ses connotations potentiellement racistes et coloniales.

Nous invitons les participants à interpréter les termes de progrès, de dégénérescence et de stagnation de façon large, sans restrictions géographiques, étymologiques ou conceptuelles. Les propositions pourront s'intéresser aux questions suivantes (liste non-exhaustive) :

- la matérialité de ces termes ;
- le bien-être social, moral et économique ;
- les perspectives médicales, incluant le développement de la médecine psychologique ou psychiatrique et des (pseudo-)sciences comme le spiritualisme ou l'alchimie ;
- la question du goût, des mentalités, des valeurs et des distinctions entre groupes, tant dans le domaine social que littéraire ;
- les débats et évolutions concernant le langage ;
- les identités et comparaisons nationales, ainsi que la place des notions de progrès, de stagnation et de dégénérescence dans les rivalités entre nations ;
- le rythme du progrès et/ou de la dégénérescence ;
- science, innovation et développement des savoirs ;
- exploitation coloniale et esclavage ;
- religion, sécularisation et pensée des Lumières ;
- genre, sexualité et perception du corps féminin ;
- conception du progrès et de la dégénérescence dans l'art, le design et l'architecture, ainsi qu'en littérature et philosophie ;
- la notion de changement et la vision téléologique du progrès ;
- les ambiguïtés autour de la notion de progrès et les frontières incertaines entre le progrès, la dégénérescence et la stagnation.

Les propositions de communication, en français ou en anglais, sont à envoyer à l'adresse montpellier2026@gmail.com, sous la forme d'un abstract de 250 mots assorti d'une courte bio-bibliographie. Les propositions d'ateliers, de tables rondes ou de séances complètes (entre 3 et 4 intervenants) doivent être accompagnées d'un abstract pour chaque proposition (250 mots) et d'une courte présentation du thème, des intervenants et du président de séance pressenti. Les propositions sont à envoyer avant le 13 mars 2026.

Comité d'organisation : Emma Pearce (BSECS, Glasgow School of Art), Hardeep Dhindsa (BSECS, Birmingham Museum and Art Gallery), Rachel Bynoth (BSECS, Bath Spa University), Marine Bastide de Sousa (SFEDS, Université de Lille), Sarah Vidal (SEAA 17-18, Université de Montpellier Paul-Valéry), Alice Marion-Ferrand (SEAA 17-18, Université de Montpellier Paul-Valéry).

• « **Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue** ». **Les couleurs fugaces du visage dans la littérature française du XVI^e au XVIII^e siècle**. Journée d'étude organisée par Nathalie Godnair (CESR de Tours), Adeline Lionetto (Sorbonne Université) et Élodie Ripoll (Université de Trèves / Universität Trier). Lieu et date à définir (automne 2026).

De nombreux colloques ont été consacrés, ces dernières années, au visage humain. Dans des sociétés occidentales où le numérique est de plus en plus utilisé pour modéliser et transformer les visages qui circulent sur les réseaux sociaux ou dans l'espace public, mais aussi à l'ère de la reconnaissance faciale, le visage se charge en effet d'un paradoxe : caché derrière des filtres qui lui appliquent des normes qui gommant ses spécificités, il demeure pourtant le siège irréductible de l'individualité. Ces filtres uniformisent ses couleurs, font disparaître les creux et les ombres pour faire de ce qui nous distingue toutes et tous un véritable masque numérique sur lequel nulle tache ou anomalie colorée ne se laisse distinguer. La variation rapide des couleurs du visage traduit pourtant très souvent le vécu émotionnel d'un individu : les filtres actuels qui s'appliquent aux photographies mais aussi aux vidéos suppriment la possibilité de voir s'exprimer sur nos visages quelque émotion que ce soit. Bien en amont de ces phénomènes contemporains, c'est à la représentation littéraire de ce lien entre émotions et couleurs du visage que nous aimerions nous intéresser.

Dans les études littéraires, et plus précisément dans les travaux portant sur les couleurs, le visage ne tient en effet qu'une place réduite. Les « changements de couleur », comme les a nommés Descartes, sont pourtant fréquents en littérature. L'une des citations les plus connues de *Phèdre* montre ainsi le personnage éponyme soumis à un choc si violent que son corps passe d'un extrême à l'autre, sa peau trahissant ses secrets, tandis qu'au siècle suivant, la rougeur constitue l'un des topoï du roman au 18^e siècle. Or, si le rougissement a été déjà abordé par la critique, le palissement comme les changements de couleurs successifs n'ont que très rarement été étudiés. Pourtant, les implications de ces réactions physiologiques sont nombreuses et vont de l'histoire des émotions et du genre à l'épistémologie visuelle.

Nous avons choisi de limiter notre corpus aux textes français du 16^e siècle au 18^e siècle. En effet, par contraste avec les visages stéréotypés du Moyen Âge, l'historien de l'art André Chastel évoque une « Renaissance pleine de visages », grande époque, selon toute une tradition historiographique, de l'affirmation de l'individu et de son arrachement au groupe. C'est aussi à cette période que l'on accorde une attention plus grande aux couleurs passagères de ces visages, des couleurs fugaces vues comme les signes accidentels des émotions. Le discours médical sur les couleurs hérite en effet de l'essor du genre médiéval des régimes de santé, mais aussi de la diffusion de plus en plus large de traités de médecine antique comme les *Aphorismes* d'Hippocrate, le *Tegni* de Galien ou l'*Isagoge ad Tegni Galieni* de Johannitius, qui consacrent des développements spécifiques aux diverses couleurs du corps. Sous la plume de plusieurs commentateurs médiévaux, se dessine ainsi peu à peu la catégorie des « couleurs spirituelles », ou des couleurs « non-naturelles ». On observe par ailleurs une lente inflexion des traités de physiognomonie, qui s'intéressent peu à peu non seulement aux signes fixes du visage, représentatifs d'un tempérament donné, mais aussi à des signes plus accidentels jusque-là absents de cet art de lire les visages, parmi lesquels les changements de couleur.

Le déchiffrement du corps demeure un sujet majeur à l'âge classique. Descartes aborde longuement les « signes extérieurs des passions » comme les « changements de couleur », surtout la rougeur, tantôt associée à la honte, à une forme de pudeur, le fameux

« vermillon de la honte », comme l'a nommé Somaize. Ce phénomène physiologique, apparemment discret, réalise la synthèse de plusieurs grandes préoccupations de l'âge classique : les passions de l'âme, le corps éloquent pris entre simulation et dissimulation, mais aussi l'obscénité qui résonne dans les habitudes langagières, les débats sur l'honnêteté, la pudeur des femmes ou encore les bienséances artistiques. La rougeur « n'est plus une marque de spontanéité mais le signe de l'inconfort d'une femme tenue de réprimer l'authenticité de ses émois pour paraître innocente », dévoilant ainsi « la violence d'un code social qui soumettait le corps féminin à une surveillance de tous les instants ».

Si la physiognomonie perd son autorité au 18^e siècle, l'interprétation des couleurs du visage se poursuit sur de nouvelles prémisses. Le modèle des passions est abandonné au profit du sentiment, une « catégorie plus subtile et variée, et surtout plus positive ». Parallèlement, l'influence des sciences naturelles et l'avènement de l'empirisme mènent à « une revalorisation de l'observation et une nouvelle confiance dans les données des sens » qui « modifie la manière même d'écrire » entraînant un « renouveau des pratiques descriptives » dès les années 1760 dans les Belles-Lettres.

L'intérêt pour les couleurs passagères des individus prendra une nouvelle dimension au 19^e siècle : certes « l'expressivité en public » décline, mais la description s'autonomise en littérature et de nouvelles techniques de l'observateur apparaissent ; tous ces nouveaux enjeux entérinent la rupture avec les siècles précédents justifiant nos bornes temporelles.

Au sein des différents genres, ces mentions colorées revêtent par ailleurs des enjeux différents qui méritent d'être considérés dans leurs spécificités. Dans les romans, les changements de couleur, aussi fugaces soient-ils, repoussent ainsi les limites traditionnelles entre narration et description : ils font progresser l'intrigue à travers l'analyse des émotions et la communication non-verbale des personnages tout en témoignant des évolutions des manières de voir et de décrire. Rougeur et pâleur sont des instantanés chromatiques à part entière, variant en intensité (ou en saturation) selon la force de l'émotion tandis que rougissement et palissement rendent compte de la dimension cinétique de ces phénomènes. On parle certes de couleurs mais cette perception visuelle dépasse les simples tonalités. Il est question de clarté, de saturation, mais aussi d'éclat du teint, de fraîcheur de la peau : la brillance est une autre qualité visuelle (parachromatique).

En poésie, les blasons du corps féminin ne sont pas dépourvus de notations colorées mais ces couleurs sont généralement fixes, comme si elles avaient été déposées par un peintre sur la surface d'une toile ou d'une statue, ce qui confère une apparence stable et immuable à la femme évoquée. Le visage féminin est ainsi bien souvent, dans la poésie de la Renaissance, saisi dans son invariabilité alors que la prose du roman sentimental de la même époque (songeons aux *Angoisses douloureuses qui procèdent d'amour* d'Hélisenne de Crenne, à *Melicello* de Jean Maugin ou encore à *L'Amant ressuscité de la mort d'amour*, attribué à Nicolas Denisot) traite justement de la perturbation de cette disposition des couleurs par les émotions. L'agitation intérieure vient de fait altérer l'apparence du visage. Toutefois une certaine porosité existe entre poésie et roman et certains portraits féminins sont traités, chez Hélisenne de Crenne par exemple, selon les codes du blason, genre à la mode au moment de la composition des *Angoisses douloureuses* qui procèdent d'amour.

De manière plus explicitement didactique, les couleurs passagères apparaissent enfin dans des traités relevant de domaines aussi variés que la médecine, la physiognomonie,

la théologie ou la civilité. Il s'agit alors d'indiquer au lecteur (qu'il soit médecin, prêtre ou simple observateur) comment lire et interpréter ces changements de couleur, afin qu'il devienne à son tour herméneute des mouvements de l'âme et du corps.

Nous suggérons quelques pistes de recherche, non-exhaustives :

Représenter la couleur du visage et ses changements

- Où les changements de couleur se localisent-ils sur le visage ? Y a-t-il des zones où ils se manifestent de manière privilégiée ?

- Par quel lexique, par quelles tournures syntaxiques, métaphores ou comparaisons récurrentes les changements de couleurs sont-ils évoqués ?

- Comment les auteurs et les artistes retranscrivent-ils le mouvement, l'intensité, l'éclat des couleurs ? Cette représentation convoque-t-elle d'autres sens que celui de la vue, en particulier le toucher ? (le grain de la peau, sa chaleur ou sa froideur...)

À la frontière des discours

- Peut-on établir une typologie stable des couleurs associées à chaque émotion ?

- Dans quelle mesure cette sémiotique sous-jacente s'inscrit-elle dans une tradition littéraire et artistique (héritage gréco-latin de l'élogie, héritage médiéval de la *descriptio puellae* ; héritage renaissant de la poésie pétrarquiste) ?

- Dans quelle mesure se réfère-t-elle à un discours médical ? Quels liens entretient-elle en particulier avec le corpus hippocratique, le corpus galénique, les régimes de santé médiévaux, les traités de physiognomonie ?

- Dans quelle mesure et quand la représentation des couleurs fugaces du visage se détache-t-elle de ces discours sous-jacents pour revêtir une dimension essentiellement esthétique ?

Changement de couleur et regard social

- Quel est le regard social porté sur le changement de couleur du 16^e au 18^e siècle ? Qu'en disent par exemple les traités de civilité ? S'agit-il d'une manifestation que l'on cherche à dissimuler ?

- Le changement de couleur est-il considéré comme un signe sincère ? Qui peut décoder ces changements de couleur (le médecin, l'ami, l'être aimé, l'artiste, le lecteur...) ?

Couleurs fugaces et question du genre

- Le changement de couleur du visage est-il une manifestation des émotions genrée ? Existe-t-il des différences de nature et de localisation entre les couleurs passagères des visages féminins et masculins et les émotions auxquelles elles sont associées ?

- À qui s'adressent les œuvres faisant la part belle à cette représentation de la fugacité des couleurs du visage ? À un public féminin ?

Couleurs passagères et enjeux littéraires

- Quelles sont les fonctions de la représentation de cette fugacité des couleurs dans les œuvres dans lesquelles elle prend place ?

- S'inscrit-elle dans un moment de pause descriptive ayant pour fonction de rendre visibles les émotions et de permettre aux lecteurs d'y accéder ? Participe-t-elle de la communication non-verbale des protagonistes ? Constitue-t-elle un élément moteur dans la narration ? Revêt-elle une visée didactique et morale ?

Les propositions de communication n'excéderont pas 250 mots et seront accompagnées d'une bio-bibliographie de quelques lignes. Nous vous prions d'envoyer le tout, avant le 15 janvier 2026, aux trois organisatrices : godnairnathalie@gmail.com,

adeline.lionetto@sorbonne-universite.fr et ripoll@uni-trier.de. L'ensemble sera soumis au comité scientifique de la journée d'étude dont les réponses seront transmises un mois environ après la fin de l'appel. La journée d'étude aura lieu à l'automne 2026 (la date sera précisée au printemps 2026).

Comité scientifique : Jean-Christophe Abramovici (Sorbonne Université), Damien Fortin (Sorbonne Université), Jérôme Laubner (Université Paul Valéry de Montpellier), Nina Mueggler (Université de Neuchâtel – Suisse) ainsi que les trois organisatrices.

MADELEINE PINAULT SØRENSEN (1944-2025)

Nous avons appris avec une grande tristesse la disparition en août 2025 de Madeleine Pinault, historienne de l'art et spécialiste réputée des milieux académiques et encyclopédiques des 17^e et 18^e siècles, devenue Madeleine Pinault Sørensen après son mariage avec l'historien de l'art Bent Sørensen.

Après un mémoire de l'École du Louvre consacré aux planches de l'*Encyclopédie*, elle avait soutenu en 1984 une thèse à l'École pratique des Hautes Études intitulée « Aux sources de l'*Encyclopédie* : la *Description des Arts et Métiers* ». La mise en évidence du rôle du dessin dans l'essor et la diffusion des sciences en Europe à l'époque moderne constituera désormais l'un de ses grands axes de recherche. Appelée par Roseline Bacou à rejoindre l'équipe du Cabinet des dessins du Louvre, elle y conçoit en 1984 l'exposition « Dessin et sciences, XVII^e-XVIII^e siècles ».

Chargée d'études documentaires au département des Arts graphiques, cette spécialiste du monde des Lumières est une contributrice régulière à la revue *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie* entre 1989 et 1998. En 1993, elle signe le volume de la collection « Que sais-je ? » sur l'*Encyclopédie*. Fruits d'enquêtes rigoureuses, ses livres – comme *Le Peintre et l'Histoire naturelle* (Flammarion, 1990) ou *Le Livre de botanique, XVII^e-XVIII^e siècles* (Bibliothèque nationale de France, 2008) –, ses nombreux articles, les expositions dont elle est chargée au Louvre ou ailleurs, contribuent à faire entrer dans le champ de l'histoire de l'art des corpus négligés. Persuadée de la fécondité des échanges interdisciplinaires, elle apporte, notamment aux dix-huitiémistes formés à l'histoire ou à la littérature, sa connaissance pointue des fonds d'arts graphiques et son regard d'historienne de l'art.

Le peintre, graveur et polygraphe Jean-Pierre Laurent Hoüel (1735-1813), présent dans les collections de Choiseul, de Louis XVI ou de Catherine II et très actif dans les réseaux de sociabilité des Lumières, occupe rapidement une grande place dans ses travaux. En 1990, elle peut monter au Louvre l'exposition « Hoüel, Voyage en Sicile, 1776-1779 ». Elle consacrera par la suite bien d'autres publications à cette figure. La chercheuse avait noué des liens fructueux avec les équipes scientifiques du musée de l'Ermitage à Saint-Petersbourg, dépositaire d'une grande partie des collections de Catherine II. Aussi l'exposition Charles-Louis Clérisseau, 1721-1820, qu'elle conçoit et présente au Louvre en 1995, voyage-t-elle en Russie l'année suivante. Elle contribue en 2004 à l'édition critique du *Voyage en Sibérie fait par ordre du roi en 1761* de Jean-Baptiste Le Prince (1734-1781) publié sous la direction de Michel Mervaud par la Voltaire Foundation à Oxford, un projet complété la même année par une exposition organisée à Rouen.

Madeleine Pinault Sørensen n'aura pas pu conduire à son terme la publication du catalogue raisonné de l'œuvre de Hoüel, prévue chez Arthéna. Elle travaillait en parallèle à la parution d'une monumentale *Description des Arts et Métiers*. Formons le vœu que le fruit de ses dernières recherches ne soit pas perdu. Que Bent Sørensen reçoive ici nos bien sincères condoléances.

Diederik BAKHUYS

Cotisation 2026

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents.

Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2026. Nous rappelons que le paiement de celle-ci permet :

- de recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet) ;
- de fidéliser votre engagement à la SFEDS ;
- de soutenir les travaux de la SFEDS ;
- d'être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire ;
- d'éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel) ;
- d'éviter d'éventuels coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue ;
- de bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18^e siècle ;
- de faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril.

Cotisation 2026 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €

Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €

Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Marilina Gianico.

• **Chèque bancaire** compensable en France, exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• **Carte Bancaire** : vous pouvez régler votre cotisation sur notre compte HelloAsso (lien ci-dessous) en entrant le montant correspondant à votre statut (service gratuit mais vous êtes libre d'ajouter quelques centimes d'euros symboliques pour cette association).

<https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-etude-du-dix-huitieme-siecle/paiements/adhesion-a-la-sfeds>.

• **Virement bancaire** à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38
IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38			
BIC : PSSTFRPPPAR			

Trésorière :

Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse
tresor@sfeds.fr

Trésorière adjointe :

Marilina Gianico, 43bis avenue Simon Bolivar 75019 Paris
sfeds.tresorerie.adj@gmail.com

Adresses utiles

• **Président de la SFEDS :**

Christophe Martin, 33 rue de Bellefond, 75009 Paris
christophe.martin@sorbonne-universite.fr

• **Secrétaire générale :**

Floriane Daguisé, 36 rue de Picpus, 75012 Paris
floriane.daguisse@univ-rouen.fr

• **Changements d'adresse** à signaler simultanément :

- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse
tresor@sfeds.fr

- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4, rue du Pontel 63300 Thiers ; francoise.le_borgne@uca.fr

• **Rédaction de la revue :**

Les articles sont à envoyer à : dhs@sfeds.fr

Les notes de lecture sont à envoyer à : notesdhs@sfeds.fr

Le courrier est à envoyer à : dhs@sfeds.fr

Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*
CELLF 16-18 (Escalier G, 2^e étage)
Sorbonne Université (Paris IV)
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

• **Rédaction du *Bulletin* :**

bulletin@sfeds.fr

• **Lettre de la SFEDS :**

Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

• **Supplément bibliographique du *Bulletin* :**

bulletin@sfeds.fr

• **Site** de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.sfeds.fr

Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez et Éric Négrel
benedicte.peslier@gmail.com ; enegrel@yahoo.fr

• **Site** de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.isecs.org

• **Collection « Dix-huitième siècle » :**

Les propositions d'édition sont à envoyer à : collection@sfeds.fr

Les textes à insérer dans le *Bulletin* d'avril 2026 doivent arriver avant le 15 mars 2026, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr

Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Éric Négrel (enegrel@yahoo.fr) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la lettre d'information électronique).

Adresse url de consultation : <https://www.sfeds.fr>

Composition : N. B.

Directeur de la publication : C. Martin.

Dépôt légal : janvier 2026 ISSN 2646-2400